

ACCUEIL PARENTS ENFANTS, EN MASSIF CENTRAL

Les cahiers thématiques

ACCUEIL, ATTRACTIVITÉ,
AMÉNITÉS



DÉVELOPPEMENT
DURABLE



ÉVEIL CULTUREL ET
ARTISTIQUE



ANIMER, ÉCOUTER,
ACCUEILLIR



SERVICES
ET TERRITOIRES



APEMAC

////// ACCUEIL =====

===== PARENTSII

IIII ENFANTSIIII

EN MASSIF CENTRAL



Association des collectifs enfants parents
professionnels
29, rue du Charolais - 75012 Paris
tél. : 01 44 73 85 20
courriel : info@acepp.asso.fr
www.acepp.asso.fr

Une publication de l'ACEPP nationale - Décembre 2018 • Direction, Coordination : Claire Gougeon
Ont participé : Christelle Babin, Françoise Brochet, Angélique Clément, Julien Cornaton, Lætitia Cure,
Gaëlle Ginot, Johanne Guillemet, Armelle Lafosse, Anne Meyer, Catherine Tomasi, Élodie Viannet
Maquette : Claire Gougeon - **Photographies** : les réseaux Acepp - **Graphisme** : Marion Jobert
(marionjob@noos.fr) - **Impression** : Compédit-Beauregard - 61600 La Ferté-Macé

L'accueil de nouvelles populations : un enjeu majeur pour le Massif central

Depuis 1999, on constate une croissance de 0,4% par an de la population du Massif central, directement liée au solde migratoire, le solde naturel restant négatif. Pour accompagner efficacement cette dynamique démographique prometteuse, depuis 2009, le Gip Massif central et ses régions, le Commissariat à l'aménagement et les départements du Massif central, ont mis en place des politiques spécifiques mobilisant notamment les fonds européens pour favoriser l'accueil de nouvelles populations. Il s'agit de démarches intégrées, de processus de développement local revisités et ciblés sur un objectif spécifique : le renouveau démographique. L'enjeu est en effet crucial pour nos territoires de montagne : sans femmes et hommes, sans créateurs, sans porteurs de projets, plus de développement, plus de dynamisme, plus de vie !

Sur le plan économique, l'accueil de nouvelles populations est aujourd'hui un impératif incontournable. De nombreux secteurs sont en forte tension, rencontrant des problèmes importants de recrutement. Certains départements du Massif central ont un taux de chômage inférieur à 7%, laissant ainsi peu de possibilités, peu de marge de manœuvre aux entreprises locales. La transmission d'entreprises, tous secteurs confondus, est également un défi majeur qui ne pourra être relevé sans arrivée de nouveaux entrepreneurs et de nouveaux porteurs de projets. Dans le même temps, on assiste à des surconcentrations de populations dans les milieux urbains, grandes villes et métropoles, occasionnant là aussi problèmes et difficultés. Forte et faible densité ne sont pas de bon augure pour le devenir des territoires.

Un rééquilibrage territorial s'impose donc : une chance pour nos espaces de montagne, une opportunité pour les populations urbaines. Un match gagné d'avance, gagnant-gagnant ! Mais à une condition : que le Massif central soit à la hauteur ! A nous de savoir accueillir ces personnes désireuses de changer de vie, qui veulent vivre ailleurs, autrement !

A nous de nous organiser, de revoir nos logiciels un peu obsolètes pour faire de nos territoires des terres d'accueil, pour faciliter l'intégration de ces nouveaux habitants potentiels et offrir de réelles perspectives de vie. L'accueil de nouvelles populations ne peut être que global. Il ne s'agit pas seulement de répondre à des attentes économiques, professionnelles. Il faut privilégier une approche plus large : professionnelle et privée, prenant en compte l'ensemble des aspects inhérents à la vie dans un territoire rural de montagne.

Le projet conduit par l'Acepp nationale en collaboration étroite avec ses équipes locales s'inscrit parfaitement dans cette finalité. Le projet a permis de développer et de qualifier une offre spécifique visant la petite enfance dans les zones de faible densité du Massif central. L'Acepp fait ainsi le pari d'approches novatrices, citoyennes, dans le cadre d'une gouvernance renouvelée. La constitution de partenariats locaux, de proximité, permet une prise en compte optimale des attentes des familles, résidentes et nouvellement installées, l'implication des parents autorisant une appropriation pérenne, ouvrant la voie à de nouvelles façons de faire, à de nouvelles coopérations. Car l'accueil de nouvelles populations va bien au-delà du seul défi démographique, c'est un chantier plus ambitieux qu'il nous faut entreprendre : redéfinir de nouveaux modes de développement, réinventer la citoyenneté, redéfinir des espaces de partage et de vivre ensemble, réenchanter l'avenir.

Merci à l'Acepp pour son engagement, pour sa part active au service de cette ambition, primordiale pour notre beau Massif central mais également pour la suite de l'histoire...

BERTRAND CAZAL,

CHARGÉ DE MISSION AU COMMISSARIAT À L'AMÉNAGEMENT,
AU DÉVELOPEMENT ET À LA PROTECTION DU MASSIF CENTRAL

MÉLANIE DECAMPS,

CHARGÉE DE MISSION AU GROUPEMENT D'INTÉRÊT PUBLIC
DU MASSIF CENTRAL



L'ÉDITO

Au départ, il y a des territoires de montagne en Massif central, des villes, des villages confrontés à des questions de perte d'attractivité et surtout des habitants qui se sentent isolés. Ces habitants, et ceux qui envisagent de venir s'installer, aspirent à des conditions de vie de qualité qui tiennent tant à l'environnement, à la culture, à la convivialité qu'aux activités économiques dont les services.

Une aspiration qui se nourrit nécessairement du dynamisme des territoires et pour laquelle l'accueil de nouvelles populations et en particulier des familles avec de jeunes enfants constituent l'une des clefs.

Pour accueillir ces familles, les services à l'enfance et à la petite enfance sont une nécessité. Ainsi, les parents peuvent aller travailler, les enfants bénéficient de temps de socialisation avec des projets éducatifs et sociaux enrichissants. Ces services sont, aussi, pourvoyeurs d'emplois pour la population. C'est pour tout cela que le soutien aux porteurs de projets et à la pérennisation des services existants est essentiel.

Pour les élus, l'accueil des familles a également des effets bénéfiques : l'élan impulsé de manière durable, les solidarités qui s'organisent entre familles, et plus globalement le lien social et le dialogue entre parents, entre professionnels, entre parents et professionnels, avec les élus, les acteurs locaux, les institutions...

Et pourtant ce n'est pas si simple d'accueillir l'autre, il faut faire de la place, il faut être « ambassadeur » de son territoire, en afficher une image positive, adopter une posture d'ouverture pas si évidente dans un contexte sociétal de repli sur soi.

Ainsi, rien ne serait possible sans l'implication des citoyens, une forme d'implication que l'Acepp connaît bien pour la mettre au cœur du fonctionnement des associations de parents qui la composent. Ce sont ces parents impliqués aux côtés des professionnels engagés qui permettent de répondre aux mieux aux besoins des familles en faisant du sur mesure, en adaptant, en innovant en fonction des besoins fluctuants des territoires ruraux.

C'est donc en toute logique que l'Acepp s'est positionnée pour développer le présent projet « Apemac » inscrit dans le cadre d'une programmation sur les politiques d'accueil impulsée par le Commissariat à l'aménagement du territoire, le groupement d'intérêt public du Massif central et les régions et les départements... Elle vous livre ici son cahier de recettes :

- *des services locaux qui répondent à des besoins locaux : ce sont les ingrédients de base. Les circuits courts, rien de tel.*
- *de l'animation et de l'écoute pour assembler le plat. Crucial.*
- *une pointe d'éveil culturel et artistique pour le relever. Goûteux.*
- *le tout est passé au tamis du développement durable. Essentiel.*
- *enfin, la substantifique moelle est agrémentée d'un soupçon d'aménités. C'est la touche du chef.*

Dans ces cahiers, certains pourront apprécier, savourer les efforts de longues années, leur sillon tracé pour les générations futures, d'autres pourront s'en inspirer pour amorcer ou continuer, pérenniser, essayer un projet sur leurs territoires. L'assiette est colorée : de l'orange, du vert, du violet, du rouge et du jaune. Nous voilà donc passés de la cuisine à la table.

Enfin, je laisse la conclusion à une célèbre auvergnat, créateur de multiples recettes : « La Cuisine, c'est l'envers du décor, là où s'activent des hommes et des femmes, pour le plaisir des autres. La Table, c'est l'endroit de détente et de convivialité par excellence... C'est pourquoi il faut utiliser également son imagination pour venir compléter les efforts de la cuisine » (Bernard Loiseau).

STÉPHANIE GOYHENEIX,
PRÉSIDENTE DE L'ACEPP NATIONALE

MODE D'EMPLOI

Cette publication rend compte des actions menées dans la cadre du projet Apemac 2020 d'octobre 2015 à septembre 2018. Nous avons choisi de la présenter sous forme de cahiers. Ainsi après une introduction permettant de retracer l'origine du projet, son contexte institutionnel et le périmètre géographique de ses actions (en bleu) vous pourrez parcourir les cinq cahiers thématiques qu'il vous sera possible de lire de manière autonome.

Le premier cahier (orange) donne la parole à Jean-Yves Pineau de l'association Les Locales et retranscrit le contenu de son intervention sur le développement local, l'accueil et l'attractivité lors du dernier colloque Apemac 2020 du 12 juin 2018.

Le second cahier (vert) aborde la question du développement durable au regard de la petite enfance en traitant de l'alimentation, de l'éveil à l'environnement et de l'impact environnemental.

Le troisième cahier (violet) nous emmène dans le monde de l'éveil artistique et culturel à destination des tout petits et de leur famille, que ce soit pour découvrir le territoire, pour vivre des expériences dans les crèches ou comme média de rencontre et de convivialité.

Le quatrième cahier (rouge) évoque l'animation locale, indispensable à l'accueil de nouvelles populations en adoptant une posture adéquate et en soutenant les familles en proximité géographique et par l'écoute.

Le cinquième et dernier cahier (jaune) traite des services petite enfance sur les territoires, de la nécessité de les accompagner, de leur capacité d'innovation et d'adaptation pour répondre au mieux aux besoins des familles.

SOMMAIRE

Édito.....	5	3 L'éveil culturel et artistique	
Introduction et contexte.....	8	Un puissant levier pour l'accueil.....	31
1 Accueil, attractivité, aménités		4 Animer, écouter, accueillir.....	39
L'éclairage de Jean-Yves Pineau.....	17	5 Des services et des territoires.....	47
2 Le Développement durable		Annexes.....	55
Enjeux de société, enjeux de qualité de vie...	23		



LE PROJET APEMAC DE L'ACEPP, AU COEUR DU DÉVELOPPEMENT LOCAL INTRODUCTION ET CONTEXTE

La fonction première de l'Accepp est l'accueil des enfants et des parents. Elle s'est d'ailleurs engagée depuis plus de 20 ans, à la demande de plusieurs partenaires nationaux, dans des actions de développement local pour accompagner la qualité de vie des habitants, des familles et la cohésion sociale dans les territoires ruraux.

Une des problématiques transversales rencontrée sur ces territoires ruraux est bien la question de la capacité d'accueillir, de stabiliser les nouveaux arrivants et leur permettre de s'impliquer dans des projets en lien avec les populations autochtones. Accueillir l'enfant et sa famille, créer du lien social, faire culture commune autour de projets font partie de l'ADN de l'Accepp.

L'envie de s'ouvrir aux autres, d'accueillir ne se décrète pas et s'en donner les moyens n'est pas acquis, cela demande du temps pour sensibiliser, conscientiser, agir, diffuser, essayer. Les familles qui viennent s'installer le font principalement si elles peuvent bénéficier de l'opportunité d'un emploi, d'un logement bon marché et / ou d'une qualité de vie meilleure. Mais, avant tout il faut prendre en considération que **si elles ne se sentent pas accueillies, elles ne resteront pas**. Elles veulent changer de vie tout en s'intégrant dans des espaces de sociabilité. Elles veulent se sentir reconnues au sein de la communauté des habitants des territoires.

Les parents et particulièrement les mères, qui n'ont pas, en proximité de famille ou d'amis, ont besoin de trouver des services d'accueil pour leurs enfants, qui leur permettent de souffler, de rencontrer d'autres parents, de tisser des réseaux de solidarité et bien sûr, aussi, de

pouvoir faire garder leurs enfants pour travailler. Ces services d'accueil des enfants (crèches, Ram, Laep...) deviennent des pôles d'animation et d'intégration sociale des familles. Lorsqu'ils se créent, au-delà de la fonction d'accueil pour les enfants, ils génèrent de l'emploi sur le territoire et constituent des lieux d'insertion pour des professionnels.

Engagement de l'Acepp pour l'accueil et l'attractivité

Dès 2008, l'Acepp s'est engagée pour l'accueil et l'attractivité en Massif central avec une première phase du projet Apemac. Elle a souhaité se réengager en 2015 avec « **Apemac 2020 – Accueil parents-enfants en Massif central** » sur les mêmes thématiques. Elle est soutenue par le **Fond européen de développement régional (Feder)**, le **Fond national d'aménagement et de développement du territoire (Fnadt)**, le **Commissariat général à l'égalité des territoires (Cget)**, la **Région Auvergne**, le **Conseil départemental de l'Ardèche** et par les **partenaires nationaux** : la **Caisse nationale d'allocation familiale** et le **Ministère des solidarités et de la santé**.

Les actions menées précédemment ont porté leurs fruits en termes de créations de services petite enfance/enfance, d'animation des territoires pour favoriser le maintien et l'ancrage des nouvelles familles. **Dans les nouvelles programmations du Massif central 2015-2020, l'accueil des jeunes enfants et de leurs parents est devenu un enjeu d'attractivité et d'accueil sous le vocable « aménité ».** Les cinq fédérations territoriales du réseau Acepp en Massif central, coordonnées par l'Acepp nationale, se sont mobilisées pour coopérer avec les acteurs des territoires impliqués dans les politiques d'accueil à partir de l'entrée petite enfance-famille.

Ces interventions ont été menées sur six territoires identifiés :

- Deux dans l'ex région Auvergne : le pays du Grand Clermont et le Parc naturel régional du Livradois Forez ;
- Deux dans l'ex région Rhône-Alpes : le pays du Beaujolais vert dans le Rhône et le pays de l'Ardèche verte (Nord Ardèche) ;
- Deux en région Occitanie : le pays de la vallée de la Dordogne Lotoise dans le Lot et le Pôle d'équilibre territorial rural Hautes Terres d'Oc dans le Tarn.

L'ACEPP, UN MOUVEMENT PARENTAL, ÉDUCATIF ET CITOYEN

L'Acepp fédère plus d'un millier de services et d'initiatives locales, centrées sur l'accueil des enfants et réparties sur l'ensemble du territoire national, en milieu urbain comme en milieu rural. Ces initiatives ont la particularité d'être mises en place, gérées et animées par des groupes de parents soucieux de s'impliquer activement dans l'éducation de leurs enfants, en créant des services associatifs de qualité.

L'Acepp s'attache à des principes forts pour :

- sensibiliser les partenaires sociaux pour la prise en compte du jeune enfant dans la société ;
- encourager la collaboration parents-professionnels et l'accueil de la diversité ;
- participer à la réflexion et à la recherche pour la qualité d'accueil auprès des jeunes enfants ;
- promouvoir la place des parents dans tous les lieux de vie des enfants et dans la vie locale.

Elles représentent une large palette de services : crèches, haltes-garderies, lieux d'accueil parents-enfants, services itinérants, centres de loisirs, ludothèques...

Le réseau de l'Acepp regroupe environ 47 000 familles et 7 200 professionnels de la petite enfance/enfance et accompagne ses adhérents grâce à une trentaine de fédérations départementales et/ou régionales. En Massif central, le réseau Acepp est représenté par cinq fédérations qui couvrent sept départements et regroupe environ une centaine de lieux d'accueil de jeunes enfants et services en direction des familles gérés et animés par les parents eux-mêmes.

Une démarche, une posture spécifique pour faire

La posture de chaque développeur de l'Acepp se situe aux interstices de différents groupes d'habitants et d'acteurs locaux (associations, porteurs de projets...) à l'interface du local et des institutions. Une posture qui oblige à une forme de neutralité bienveillante sans autre enjeu que les projets au service des territoires. Elle se traduit par un travail de facilitation, d'intermédiation, d'hybridation, tant sociales qu'économiques, culturelles et environnementales, et de production d'intelligence collective.

La démarche de l'Acepp pour accompagner les habitants, les territoires, consiste à :

- **sillonner le territoire afin de faire connaissance, de s'en imprégner par des démarches d'observation** et de compréhension de son identité, de sa culture et de son histoire ainsi que des attentes et des envies des habitants et acteurs locaux ;
- **valoriser l'image du territoire et repérer ses potentialités** en s'appuyant sur les ressources et non sur les manques ;
- **rester vigilant afin de réinterroger le territoire au fur et à mesure de l'avancement des actions**, notamment grâce à des séminaires d'échanges et de transferts inter fédérations ;
- **adapter et innover, notamment dans les territoires de montagne où les formes de services sont à inventer** (mutualisation de services, complémentarité des modes d'accueil, accueils saisonniers, itinérance,...) ;
- **mobiliser et créer du lien entre les habitants et les différents acteurs du territoire** pour un co-portage de projets en ayant à l'esprit la notion de plaisir et d'implication de chacun.

L'enjeu est de rendre chacun acteur de son territoire et ainsi d'être collectivement à même de créer les conditions favorables à son attractivité et à l'accueil.



La notion d'espace de vie de proximité comme donnée fondamentale pour le temps de la petite enfance

Plus l'enfant grandit, plus son espace s'élargit, de l'espace fusionnel de la mère aux premiers pas vers l'environnement familial puis de voisinage et plus tard dans des espaces séparés en proximité géographique. Ces espaces sont de prime abord la crèche ou l'assistance maternelle puis l'école et plus tard le collège et le lycée. **Intervenir pour et avec les jeunes enfants et les parents, c'est travailler en proximité rapprochée des lieux de vie, d'habitation des familles.** C'est souvent autour de ces lieux d'accueil des enfants que les familles tissent des relations de solidarité, d'échange qui sont souvent pour les familles nouvellement arrivées le premier lieu de sociabilité.

Le projet Apemac 2020 a commencé au moment des débats et mises en œuvres des Lois de décentralisation, la loi Mapam portant sur la définition des métropoles et la loi NOTRe. Ces lois se traduisent par l'agrandissement des périmètres des intercommunalités et, de fait, par un éloignement réel et ressenti des citoyens et des acteurs associatif vis-à-vis du pouvoir politique local. Ainsi il est particulièrement précieux de maintenir, recréer, réinventer des espaces de rencontre et d'accueil proches des lieux de vie des familles. La tendance tournée vers la concentration, l'élargissement des collectivités territoriales (Régions, Epci, communes nouvelles) amènent à questionner les relations entre la société civile, les associations et les collectivités. Celles-ci se distendent et nous constatons une certaine technicisation qui démobilitise ou invalide la capacité des habitants à se sentir acteurs et compétents.

Les objectifs du projet Apemac 2020

- Les objectifs de ce projet sont de plusieurs ordres :
- **développer l'offre d'accueil** des enfants dans les zones déficitaires et l'adapter, la renforcer, la qualifier face aux nouveaux besoins des familles ;
 - **mettre en place des actions d'animation du lien social et d'interconnaissance** entre les familles, les habitants qu'ils soient nouvellement arrivés ou installés plus anciennement ;
 - **communiquer et capitaliser sur les actions engagées pour accompagner le transfert des démarches**, outils et expérimentations entre les territoires, les départements, les régions.

LOI MAPTAM ET LOI NOTRE AU CŒUR DE L'ACTUALITÉ DES TERRITOIRES

L'acte 3 de décentralisation mis en œuvre à partir de 2014 a été décomposée en plusieurs lois successives qui impactent l'organisation, l'intervention, la place des acteurs dans les territoires.

- La Loi du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles, dite « loi Maptam », vise notamment à clarifier les compétences des collectivités territoriales, à supprimer la clause de compétence générale et à réorganiser le régime juridique de certaines intercommunalités qui deviennent des métropoles. Dans le Rhône, le Conseil départemental a été scindé en Métropole de Lyon qui a récupéré l'ensemble des compétences du département, et représente aujourd'hui presque les deux tiers des habitants du département et le Département du Rhône représentant les zones les plus rurales.

- La Loi « Nouvelle organisation territoriale de la république, dite Loi NOTRe » du 8 août 2015, porte essentiellement sur le renforcement des régions et des intercommunalités. Ces intercommunalités à fiscalité propre abriteront au moins 15 000 habitants à l'exception de celles situées dans les zones à faible densité ou en zone de montagne. Ainsi le périmètre des intercommunalités a été fortement transformé et finalisé en 2016. A partir de 2017, le choix des compétences a été mis en place. Ainsi, certaines actions ont quelque peu été ralenties ou réorganisées du fait des changements de périmètre et/ou d'alliance.



Enfin, un colloque final a été organisé en Nord Ardèche (à Davézieux, le 12 juin 2018) pour témoigner de ce projet, de ses problématiques et le partager avec des élus, des acteurs sociaux, des parents et des professionnels issus de nombreux départements du Massif ainsi que des représentants institutionnels (dont le Massif central). Le thème de ce colloque était « **des services petite enfance aux aménités des territoires – s'engager pour l'accueil et l'attractivité en Massif central** ».

Une publication pour témoigner des démarches

Une première publication : « Accueillir les enfants et les parents, enjeux des territoires – guide d'expériences et de réflexions en Massif central » a été produite en 2013 suite au projet mené entre 2008 et 2012 dans le cadre d'une première programmation.

Afin de conclure et surtout de capitaliser le présent projet Apemac de 2015 à 2018, les équipes de l'Acepp ont choisi de témoigner à partir de grandes thématiques transversales (et sociétales) qui ont servi de fil rouge pour agir au sein des territoires. En effet les actions mises en œuvre et/ou accompagnées touchent tout autant l'aspect social, culturel, environnemental, qu'économique pour encourager la citoyenneté, générer du lien social et développer des services. Dans cette publication composée de cinq cahiers, nous relatons les actions qui concourent à l'accueil et à l'attractivité dans une démarginée intégrée de développement local.

Ainsi les équipes ont mis en œuvre de nombreux projets de services, d'animation sur les territoires. **Des démarches et outils ont été inventés puis transférés entre les équipes impliquées dans les différents territoires pour être réajustés au plus près des problématiques et besoins locaux.** C'est particulièrement le cas pour le jeu des territoires et la *malle à terre*. En effet, des temps d'échange de pratiques, de mutualisation et de transfert d'outils et de démarches ont été organisés soit sous forme de conférences téléphoniques régulières, ou de séminaires de rencontre. De plus, des journées de formation communes, l'une autour de la question de l'accueil et du développement local, l'autre autour de la méthodologie d'intervention et d'évaluation, ont permis de prendre du recul là encore, de partager des réflexions et méthodes, de monter en compétence.



**Des services petite enfance
aux aménités des territoires**
*S'engager pour l'accueil et l'attractivité
en Massif central*
**Colloque Apemac 2020
organisé par
l'ACEPP nationale et l'ACEPP Adhel
le 12 juin 2018 à Davézieux en Ardèche**

<http://acepp.org/colloqueapemac2018>

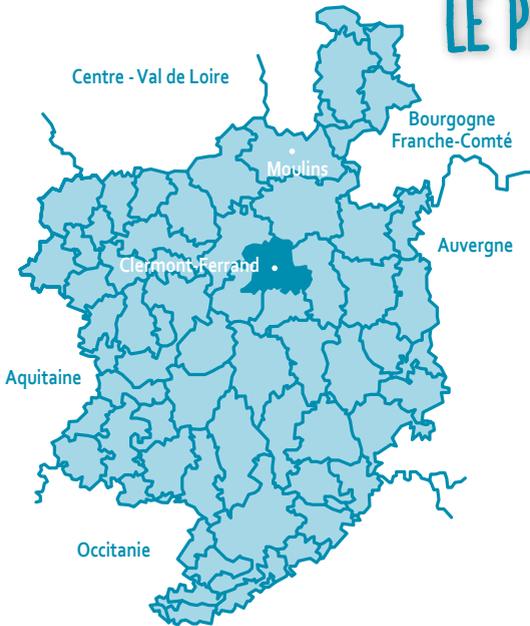


LES TERRITOIRES DU PROJET APEMAC 2020

Le projet Apemac 2020 s'est ancré dans six grands territoires du Massif central qui ont fait le choix de s'impliquer dans les politiques d'accueil en lien avec le Commissariat général à l'égalité des territoires (Cget) du Massif. Ils sont implantés dans six départements : le Lot, le Tarn, l'Ardèche, le Rhône, le Puy-de-Dôme et la Haute-Loire.

Les équipes de l'Acepp ont proposé à ces territoires d'apporter leur expertise dans le domaine de l'accueil des jeunes enfants et des familles ainsi que de la participation des habitants afin de renforcer leurs actions autour de l'accueil et de l'attractivité.

LE PAYS DU GRAND CLERMONT



Le Pays du Grand Clermont (Petr) compte environ 414 000 habitants sur 106 communes, regroupées en 4 intercommunalités :

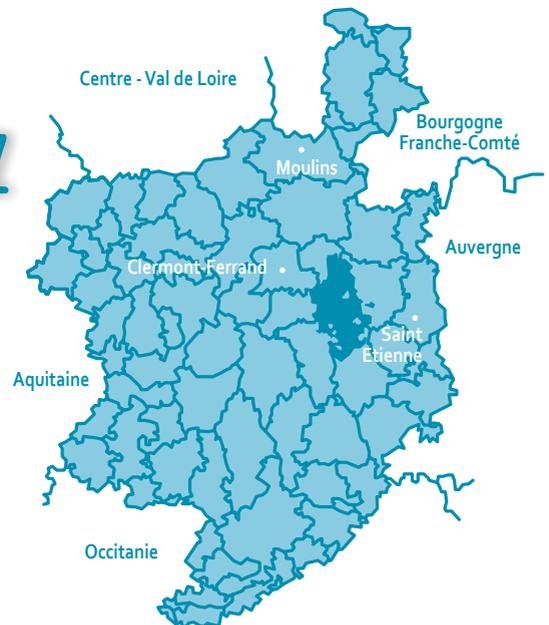
- Une métropole : Clermont Auvergne Métropole (21 communes) ;
- Une communauté d'agglomération : Riom Limagne et Volcans (31 communes) ;
- Deux communautés de communes : Billom Communauté (26 communes) et Mond'Arverne Communauté (28 communes).

www.legrandclermont.com

LE PNR DU LIVRADOIS FOREZ

Le Parc naturel régional du Livradois-Forez compte 168 communes et est situé sur trois départements : Puy-de-Dôme, Haute-Loire et Loire. Sa population est estimée à 103 948 habitants. Il contient deux grandes aires urbaines : Thiers (19 000 habitants) et Ambert (11 000 habitants). Le parc est géré par un syndicat mixte, regroupant la région Auvergne-Rhône-Alpes, les départements déjà cités, 24 EPCI et 164 communes plus 4 communes associées.

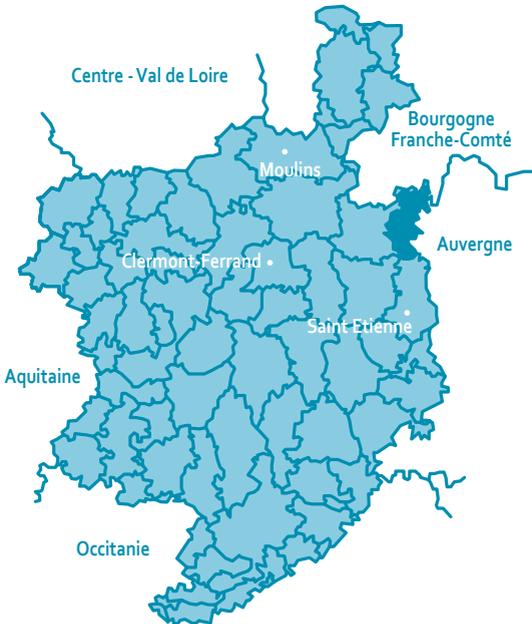
www.parc-livradois-forez.org



LE PAYS DU BEAUJOLAIS

Le Pays du Beaujolais (syndicat mixte) se situe dans le nord du département du Rhône sur 1 550 km² environ, 130 communes, regroupées en 3 communautés de communes et 2 communautés d'agglomération. Il comptait 220 000 habitants en 2015. Il est délimité par le vignoble mâconnais (nord), les Monts du Lyonnais, les Monts d'Or et l'Agglomération lyonnaise (sud), la Vallée de la Saône (est), et par les contreforts du Massif central et le Roannais (ouest). L'action de l'Accep s'est concentrée sur le beaujolais vert (nord et ouest) en lien avec le dispositif Bvva - Beaujolais vert votre avenir porté par le syndicat mixte.

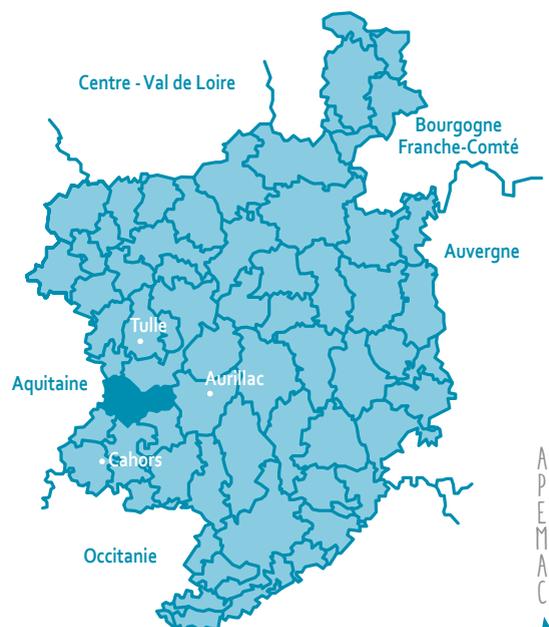
www.beaujolais-vertvotreavenir.com



LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE CAUVALDOR

La communauté de communes de Cauvaldor est située au nord du département du Lot. Cauvaldor regroupe les anciennes communautés de communes des pays du Haut-Quercy-Dordogne, du pays de Martel, du pays de Souillac-Rocamadour, du pays de Gramat, du pays de Padirac et du pays de Saint-Céré auxquelles se sont jointes, en 2016 l'ancienne communauté de communes Cère et Dordogne et la commune de Sousceyrac-en-Quercy pour former «Causses et vallée de la Dordogne - Cère-et-Dordogne - Sousceyrac-en-Quercy» dit Cauvaldor. En tout, Cauvaldor compte 79 communes pour une superficie de 1 292,80 km² et environ 47 337 habitants.

www.cauvaldor.fr



LES HAUTES TERRES D'OC



Le pôle d'équilibre territorial et rural des Hautes Terres d'OC est situé au sein du Parc naturel régional du Haut Languedoc. Il est composé, depuis janvier 2017, de 2 communautés de communes : la Communauté de communes des Monts de Lacaune et Montagne du Haut Languedoc et la Communauté de communes Sidobre Vals et Plateaux où vivent environ 20962 habitants. Une coopération s'est établie avec la Communauté de communes Thoré Montagne Noire afin de mener des missions de développement autour des questions enfance-jeunesse.

www.hautesterresdoc.fr

LE PAYS DE L'ARDÈCHE VERTE

Le projet a démarré avec le Pays de l'Ardèche verte situé à la pointe nord du département. Il compte environ 57 705 habitants répartis au sein de 4 communautés de communes :

- au sud-ouest, les communautés de communes rurales du Pays de Saint-Félicien et du Val d'Ay,
- au nord-est, en proximité de la vallée du Rhône, la communauté de communes Vivarhône et l'Agglomération d'Annonay.

Depuis les reconfigurations territoriales, le Pays Ardèche Verte a disparu et sa gestion est répartie entre l'Agglomération Annonay Rhône Agglo (fusion de Vivarhône et Annonay Agglo), le Val d'Ay et Arche Agglo (dont fait désormais parti le Pays de Saint Félicien).

www.pays-ardeche-verte.fr



A photograph of a man in a dark suit and white shirt standing at the front of a room, presenting to an audience. He is holding a microphone. Behind him is a large projection screen displaying text. To the left, a large, colorful mural covers the wall, featuring various scenes and figures, with the word 'VIVARAIS' at the top. The room has a vaulted stone ceiling and stone walls. The audience is seated in rows of chairs, facing the presenter. Some people are looking at papers or books. A banner for 'FABRIQUER' is visible on the right side of the stage area.

ACCUEIL, ATTRACTIVITÉ AMÉNITÉS, AU COEUR DU DÉVELOPPEMENT LOCAL L'ÉCLAIRAGE DE JEAN-YVES PINEAU

Jean-Yves Pineau, directeur de l'association Les Localos, travaille depuis plus de 25 ans dans le développement local. Il a été directeur du Collectif Ville Campagne et a collaboré notamment avec le Commissariat du Massif central sur les politiques d'accueil des nouvelles populations. L'enjeu essentiel de ces politiques demeure la réponse au défi démographique car, comme le dit Jean-Yves Pineau « un territoire qui se dépeuple est un territoire qui se délite, un territoire dont les liens deviennent distants, y compris les liens sociaux ». Jean-Yves Pineau est aussi un compagnon de route de l'Acepp, un parent, un citoyen qui partage avec le projet Apemac une vision de ce qui se vit sur les territoires car « c'est la vie qui fabrique le social et l'économie et pas l'inverse ».



ACCUEIL, ATTRACTIVITÉ, AMÉNITÉS AU CŒUR DU DÉVELOPPEMENT LOCAL

Lors du colloque Apemac qui s'est tenu à Davézieux en Ardèche le 12 Juin 2018, Jean-Yves Pineau est intervenu pour re-contextualiser l'action du projet dans la dynamique du développement local, de l'accueil, de l'attractivité des territoires et des aménités. L'occasion de nous faire réagir pour continuer l'action "en essayant de prendre en main nos destins, notre destin commun qui est celui de vivre sur les territoires, de vivre en harmonie le plus possible". Ci- après le contenu de son intervention.

Le développement local entre politiques territoriales et conquêtes citoyennes

Pour parler du développement local nous pourrions évoquer Jules César et la guerre des Gaules... tant ses écrits nous parlent de pays et d'identités locales. Mais contentons-nous de repartir de l'après-guerre dans les années 1950. Dans ce contexte de reconstruction du Pays, c'est une dynamique administrative très verticale et très centralisée qui s'est imposée.

Progressivement les politiques d'Etat mises en places vont être contestées et, dès les années soixante, les populations qui vivent en Province commencent à douter de l'efficacité de la politique d'aménagement du territoire. Ces acteurs locaux ressentent plus difficilement ce qu'ils perçoivent comme un diktat des ministères et commencent à affirmer que ce qui est « bon » pour leur pays,

L'ASSOCIATION LES LOCALOS

Les Localos ont été créés en 2016. C'est actuellement une association 1901 nationale et basée à Limoges qui regroupe une quarantaine de membres situés un peu partout en France. Son ambition est de devenir à terme une Société Coopérative d'Intérêt Collectif dédié au développement local. L'association accompagne et construit des démarches de développement local qui s'inscrivent dans la transition écologique des territoires. Elle se structure autour des fonctions suivantes : AMO et AMU, accompagnement (collectivités et acteurs), études, expérimentations, formations, cercle de réflexions et d'échanges, essaimage...
www.localos.fr @localos

ils peuvent le savoir puisqu'ils y vivent. C'est ainsi que sont signés les premiers Par – Plans d'aménagements ruraux. Puis, la décentralisation prendra la forme d'une revendication politique qui se traduira dès 1982 par les premières lois de décentralisation et de déconcentration (les lois dites Defferre).

Récemment, en 2015, la Loi NOTRe (la Loi portant sur la nouvelle organisation territoriale de la république) est votée et fait suite à la Loi Maptam (loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles) qui consacre les métropoles comme nouvelles collectivités territoriales. Ces lois relèvent d'une importance essentielle sur l'avenir des territoires, des départements, des régions en consacrant des collectivités territoriales dont les moyens sont conséquents et en imposant

de nouvelles alliances, de nouvelles fusions, de nouvelles compétences et répartition, parfois à marche forcée dans une période de défis de société essentiels sur l'avenir même de la planète.

Le développement local, définition d'une dynamique

Le développement local c'est avant tout la mise en œuvre d'une dynamique pérenne en mobilisant les décideurs, les acteurs locaux et les habitants autour d'un projet de territoire global et durable. Un projet imaginé et construit par et pour les populations. C'est une démarche intégrée visant à valoriser les potentiels et les ressources locales durablement. Ce n'est pas qu'une affaire d'élus, d'exécutif et d'experts.

Le projet de territoire doit s'appuyer l'ensemble des ressources : services, paysages, agriculture, commerce, tourisme dans le cadre d'une démarche intégrée. Il vise à valoriser et non pas à exploiter les ressources locales. En effet, les conséquences de l'exploitation (comme sur le modèle minier) peuvent être dramatiques : on vient, on exploite, puis on part laissant parfois l'environnement abîmé, des emplois détruits, de la pauvreté.

A contrario lorsque l'on valorise, on donne de la valeur aux choses, cela signifie que l'on en a le souci, que l'on a envie de les protéger et de les voir perdurer... cela tient aussi ce que l'on appelle aujourd'hui le pouvoir d'agir en ayant le souci de faire monter en compétences les acteurs locaux et les populations.

Si le développement local n'a finalement que peu été théorisé, on peut retenir six grandes caractéristiques (voir ci-dessus) qui constituent une grille d'analyse qui peut s'appliquer à un territoire donné pour évaluer sa situation en matière de dynamisme local.

- Le projet du territoire a-t-il une dimension globale ?
- S'occupe-t-il de la culture comme de l'économie, de l'environnement, comme du social, etc. ?
- A-t-il un ancrage territorial fort et cohérent ?
- Y a-t-il une diversité de partenaires dans l'animation du projet ou n'y a-t-il que les techniciens, experts et élus ?
- A-t-il une valorisation des potentiels locaux ?

LES CARACTÉRISTIQUES DU DÉVELOPPEMENT LOCAL

1. Une dimension **globale** (intégrée)
2. Un **ancrage** territorial (mais prise en compte des flux)
3. Une **diversité** de partenaires (gouvernance)
4. Une **valorisation** des potentiels locaux (ressources - flux)
5. Un double volet stratégique **information et formation**
6. **L'animation, l'ingénierie et l'appropriation par les habitants**

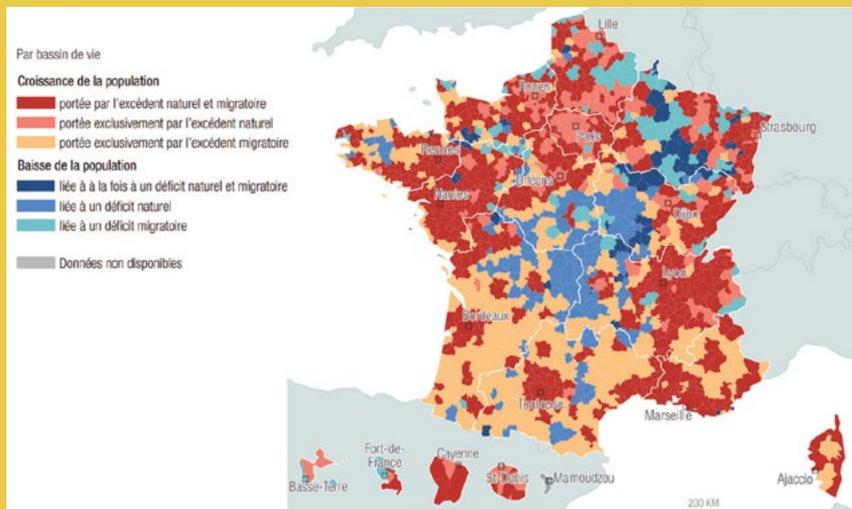
Ce qui fait ressource sur un territoire c'est le regard qui y est porté par ses habitants et au-delà. Ainsi un château en ruine peut devenir une ressource si on le met par exemple en son et lumière entraînant un changement de regard, quand le « tas de pierres » devient alors un lieu porteur d'évènement culturel. **Ce qui fait « valeur » ce n'est donc pas uniquement le « stock » mais c'est le flux** que cela engendre en attirant des populations pour (re) découvrir le territoire c'est donc aussi une question d'ouverture et de capacité d'accueil.

Qu'en est-t-il de la participation des habitants ? Toutes ces questions interrogent sur notre rapport au monde et sur les enjeux actuels dont la transition écologique. Comment nous accompagnons-nous les uns les autres pour faire évoluer nos regards, nos habitudes, nos modes de vie. Peut-être y a-t-il ici de nouvelles compétences à faire émerger notamment au niveau des animateurs, des chargés de missions, des techniciens.

De nouvelles compétences sont à faire émerger en matière de débat public, d'accompagnement au changement. Ce n'est peut-être pas le dispositif technique politique et financier qui va faire changer les mentalités mais ... les gens eux-mêmes. Le développement local s'occupe de cela, c'est à partir du territoire local relié, ouvert, que l'on recrée le monde et pas l'inverse.

DYNAMIQUES NATURELLES MIGRATOIRES : DES SITUATIONS LOCALES CONTRASTÉES

Typologies de l'évolution de la population entre 1999 et 2013



Un constat de reconquête démographique contrasté en Massif central

Selon l'Insee, trois cantons ruraux (on dirait maintenant sous influence urbaine) sur quatre retrouvent une activité démographique positive et parmi les arrivants, on observe une part significative de jeunes actifs ayant des enfants.

La carte fait état de plusieurs catégories de territoires. Ceux qui connaissent le plus de difficultés sont ceux qui cumulent un faible taux de natalité et un apport migratoire bas ou négatif. Cette situation entraîne une dépopulation.

En Massif central, c'est surtout le solde migratoire qui est facteur d'accroissement de la population, rajeunissant et dynamisant ainsi les territoires concernés.

Les économistes ont essayé de comprendre pourquoi certains territoires ruraux se développent dans un contexte de désindustrialisation et de restructuration forte de l'agriculture depuis quarante ans. Bien sûr, cela peut s'expliquer par l'engagement des élus politiques et des populations, mais on constate également que le dynamisme d'un territoire dépend plus de ses capacités à capter de la richesse et à la redistribuer localement qu'à en produire. Il faut donc prendre en compte cet aspect dans nos stratégies de développement et faire en sorte que ce qui

est dépensé sur le territoire y reste pour mieux fertiliser le terreau. C'est d'ailleurs l'idée portée par bien des associations et coopératives locales qui produisent une activité non délocalisable.

Aménités et attractivité, des fondamentaux des politiques d'accueil

Pour être attractif, un territoire doit **miser autant sur ses activités économiques productives que sur son économie résidentielle**. Il doit prendre en compte les besoins et les attentes exprimés par les migrants nouvellement arrivés comme par les populations locales, même si ces dernières osent rarement faire part de leurs doléances.

ATTRACTIVITÉ GLOBALE DU TERRITOIRE

Relier économies résidentielle et productive dans une stratégie de développement durable

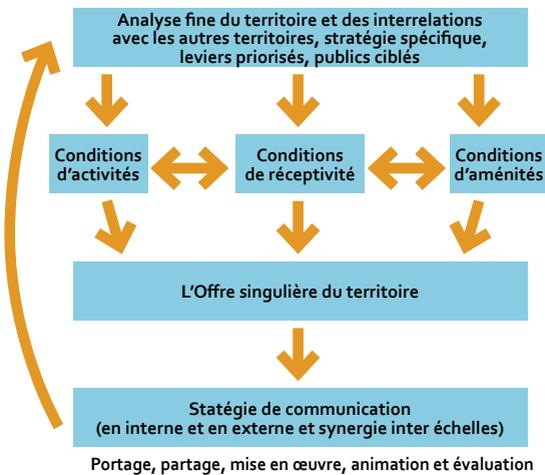


Lorsque l'on interroge les populations sur ce qui les attire / ou les fait rester sur un territoire, elles évoquent évidemment l'activité économique, des coûts attractifs, l'accès au logement et aux services. Elles évoquent surtout **la qualité de la vie et, ce qui est souvent un impensé, la vitalité culturelle et artistique comme étant un facteur puissant d'attractivité**. Il va de soi que l'on ne reste pas sur un territoire si on s'y ennue ferme, si celui-ci est dépourvu d'aménités.

Aménités, un terme ancien et pourtant méconnu

Au 14^e siècle, lorsque ce terme apparaît, il évoque l'ambiance d'un paysage, son charme, sa douceur... Progressivement il va désigner plus largement **ce qui tient à l'attrait du territoire en incluant les services, l'accès à la culture, regroupant aménités naturelles et aménités construites par les hommes et les femmes**. Or, rendre un territoire amène, ou accueillant, ne se décrète pas, cela s'organise et se construit dans un cadre global que l'on peut illustrer par le triptyque des politiques d'accueil.

LE TRIPTYQUE DES POLITIQUES D'ACCUEIL



Ce triptyque pose les questions suivantes :

- Quelles sont **les conditions d'activité** sur les territoires (création / reprise, emplois...)?
- Quelles sont les conditions de réceptivité (le logement, le foncier)?
- Quelles sont **les conditions d'aménités** (les services, l'hospitalité du territoire)?

Pour y répondre de manière satisfaisante, il faut faire le lien entre ces trois éléments.

Ce triptyque permet de réaliser un diagnostic en valorisant le territoire et **en mettant en exergue tout ce qui va permettre aux populations de s'émanciper sans être contraintes de partir vers la ville ou à la métropole**.

Quatre éléments fondamentaux pour la politique d'accueil

Le projet de territoire (volonté partagée, gouvernance, diagnostic/ enjeux, stratégie, moyens)

La culture de l'accueil, la mobilisation des habitants, le « vivre ensemble », l'hospitalité du territoire

La construction de l'Offre territoriale, la valorisation des potentiels, l'émergence de nouvelles ressources

L'accompagnement - Faire réseau
Construire des ressources et des outils

La communication, la promotion, la prospection

Il y a quatre éléments fondamentaux dans les politiques d'accueil et d'attractivité plus un chapeau incontournable : qu'est le projet de territoire. **Si les élus et / ou la population ne veulent pas accueillir il sera impossible d'être attractif**. Il faut en discuter, le partager au plus près des habitants au niveau opérationnel. Là où le lien social parfois si fragile, peut s'exercer dans une rue, dans un quartier, dans un village...

Au regard de ce qui vient d'être dit : comment construire des conditions de vie attractives pour le plus grand nombre sur les territoires ruraux? Qui pour agir? Pour qui agir? Que faire? Quels détours faut-il faire, parfois? Comment construire et maintenir les liens sociaux dans une économie territoriale?

C'est dans cette logique que s'inscrit le projet Apemac 2020.

Tout d'abord, il ne faut pas réfléchir seulement en termes de coût. **La qualité des services sur un territoire, dont ceux destinés aux familles (crèches, Laep, ludothèques, cantines, accueils de loisirs...) et avant tout une chance extraordinaire pour celui-ci**, pour son dynamisme, pour son avenir, pour le bien-être des populations et pour ses économies productive et résidentielle... Ils constituent le socle de la vie d'un territoire.

Enfin, **il faut aussi accepter de faire confiance aux capacités des opérateurs engagés sur les territoires, tels les associations et les coopératives, pour agir aux côtés des collectivités territoriales.** Ces opérateurs souvent expérimentés et parfois experts peuvent être force de proposition pour maintenir et élargir l'offre tout en participant à la dynamique des territoires et au développement local.

A l'heure où les intercommunalités s'agrandissent, **cela suppose de maintenir les liens et d'analyser finement le territoire.** C'est un réel enjeu de survie pour certains territoires ruraux qui doivent s'affirmer, conserver une forme d'intégrité politique, communiquer sur leurs atouts, et se faire respecter pour ne pas disparaître dans le gigantisme de certaines métropoles.

Pour avancer il faut savoir échanger, communiquer, mettre en lumière ce qui se fait d'innovant, d'original, en tirer les enseignements, soutenir les porteurs de projets. **Tout ce que nous évoquons ici, nous devons le mettre en dynamique pour aller vers une transition civilisationnelle.**

Les LOCALOS
Collectif à projet en campagne

Des services petite enfance aux aménités des territoires
S'engager pour l'accueil et l'attractivité en Massif central

Intervention de Jean-Yves Pineau
Les LOCALOS www.localos.fr

Développement local, accueil et aménités : les enjeux !

LES LOCALOS
COLLECTIF DES PROJETS EN CAMPAGNE
DU DÉVELOPPEMENT LOCAL
DE L'AUTONOMIE
ET DE L'IMPÉRIENCE...

APEMAC 2020

Davézieux – 12 juin 2018



LE DÉVELOPPEMENT DURABLE ENJEUX DE SOCIÉTÉ, ENJEUX DE QUALITÉ DE VIE

A l'heure où les questions environnementales deviennent des enjeux de société prégnants, la mise en œuvre de démarches et d'actions en faveur du développement durable s'identifie fortement à la préservation et à l'amélioration de la qualité de vie. Justement, c'est bien souvent ce que recherchent en priorité les nouveaux arrivants et particulièrement les jeunes parents, surtout lorsqu'ils ont fait le choix de quitter la ville. Leurs attentes s'expriment au quotidien et croisent de nombreuses thématiques dont la santé, l'alimentation, le recyclage, les modalités de consommation, de déplacement, etc ...

- 24 Le développement durable dans l'assiette
- 26 Impact écologique et santé environnementale, les crèches en action
- 28 Eveil et sensibilisation environnementale, les enfants au cœur du processus



LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS L'ASSIETTE

Le « bien manger », c'est le fait de croiser qualité de l'alimentation, respect de l'environnement et renforcement de l'économie locale. Une préoccupation portée activement par les parents et les professionnels puisque les repas des crèches du réseau Acepp sont le plus souvent préparés sur place et doivent pouvoir répondre à de nombreuses exigences. Le bien manger, c'est aussi un enjeu de société qui devrait être accessible à tous et garantir une meilleure qualité de vie pour les habitants.

Alimentation, santé, saisonnalité et coûts en débat

La réflexion sur une alimentation saine et naturelle se traduit bien souvent par la décision de consommer une part plus importante d'aliments issus de l'agriculture et de l'élevage biologiques et / ou utilisant peu d'intrants chimiques. Cela en vue de **limiter le plus possible l'utilisation de produits phytosanitaires chimiques** dont les effets sur la santé sont contestés.

L'importation des produits alimentaires de même que certains modes de production sous serre, permettent de contourner les contraintes de la saisonnalité. Pourtant le bon sens serait de respecter la nature et de consommer les légumes de saison garantis d'un meilleur apport au niveau qualité gustative et nutritionnelle. Donc ne pas manger des tomates (ou des fraises) à Noël !

LE PROJET ALIMENTAIRE DE TERRITOIRE - PAT

La Communauté de communes Causse et Vallée de la Dordogne s'inscrit dans une démarche globale à l'échelle régionale et nationale en lançant l'élaboration d'un Projet Alimentaire de Territoire. Prévu dans la loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt du 13 octobre 2014, cet outil s'appuie sur un diagnostic partagé (état des lieux de la production, des besoins agricoles et alimentaires locaux, atouts et contraintes du territoire). Le Projet alimentaire de territoire du nord du Lot a été lancé à l'initiative d'acteurs locaux, dans une logique forte de partenariat et de concertation.

Souvent, l'argument du surcoût engendré par les aliments biologiques est évoqué. Il est en partie vrai mais il faut réfléchir plus globalement et repenser les achats et les quantités au plus juste. En limitant le gaspillage, on contrôle le budget, de même qu'en pensant l'équilibre nutritionnel des repas sur un temps long (généralement une semaine) et en limitant la consommation de viande.

Le « bien manger », un enjeu majeur au-delà des politiques locales

Le département du Lot ainsi que la Région Occitanie inscrivent l'alimentation comme enjeu majeur de leur politique. Cette orientation a fait écho auprès des parents et des professionnels du réseau Acepp 46 qui se sont mobilisés pour le « bien manger » afin que les crèches puissent être livrées au maximum en pro-

duits biologiques ou utilisant peu d'intrants chimiques, de saison et en provenance de producteurs locaux. Les crèches ne représentent que de petits marchés, aussi faut-il se montrer inventif et favoriser le partenariat. C'est donc dans un contexte plus global à l'échelle du territoire Causses et Vallée de la Dordogne - Cauvaldor, que l'Acepp 46 s'inscrit afin de participer au Projet alimentaire de territoire engagé pour une économie agroalimentaire relocalisée.

Le Projet alimentaire de territoire, une dynamique engagée dès 2016 dans le Lot

La dynamique autour des circuits courts et des productions issues de l'agriculture biologique a débuté à l'initiative de deux conseillères départementales. Elle s'est appuyée sur une mobilisation des acteurs de la restauration collective et de l'ensemble des partenaires afin d'analyser les pratiques, les besoins, les envies et les freins. Le département du Lot étant largement pourvu en offre de production (légumes, viandes, produits laitiers et céréaliers...), cela a été un facteur facilitateur de la réflexion qui, plus globalement, s'inscrit dans une démarche de valorisation et d'attractivité du territoire, notamment pour des familles pour qui la qualité de l'alimentation est essentielle.

Plusieurs enjeux sont traités lors cette réflexion :

- **enjeux économiques** : développement des filières courtes et de proximité ayant un réel impact sur l'économie locale en zone rurale (maintien et installation de producteurs sur le territoire) ;
- **enjeux sociaux** : la diversification des installations agricoles participe à l'image d'un terroir et donc à son attractivité ;
- **enjeux environnementaux** : l'agriculture biologique respecte, restaure et entretient les équilibres naturels ;
- **enjeux de santé publique** : la préservation de la ressource en eau a un impact direct sur les populations.

A l'heure où l'internationalisation des marchés et l'uniformisation des modes de consommation font plus que jamais partie de notre quotidien, il existe des moyens et des actions à mettre en place pour faire vivre nos territoires ruraux. **Nous ne parlons pas seulement de capitaux échangés mais bien d'interrelations entre l'économie, le territoire et les acteurs** (politiques, associatifs et habitants).



A l'échelle de la Communauté de communes de Cauvaldor, la réflexion est engagée au sein de groupes de travail réunissant jusqu'alors des élus et des techniciens de la Draaf Occitanie (Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt). Une consultation par questionnaire des acteurs de la restauration collective a eu lieu de juillet à septembre 2018 en vue de proposer des axes de travail.

Le «bien manger» c'est aussi une question de formation

En parallèle, l'Acepp 46 a souhaité accompagner les établissements d'accueil du jeune enfant dans leur réflexion sur l'alimentation en leur proposant une formation des cuisinières. Cette initiative manifeste la volonté d'action des parents et des professionnels au sein des structures en vue d'offrir une alimentation plus saine et soutenable. **La mise en place de cette formation est un des indices du développement de la collaboration étroite entre acteurs associatifs, économiques et politiques au service d'une plus grande cohérence territoriale dans le nord du Lot.**



IMPACT ÉCOLOGIQUE ET SANTÉ ENVIRONNEMENTALE LES CRÈCHES EN ACTION

Contrôle de l'impact environnemental, réduction des déchets, santé environnementale sont intrinsèquement liés. Aussi, pour bien des parents et des professionnels, il est important d'agir. Cela se traduit par la mise en place d'actions concrètes concernant les normes de construction des bâtiments, le recyclage ainsi que par l'usage de produits d'entretien et d'hygiène non toxiques.

Haute qualité environnementale, une norme qui s'impose

Obtenir la norme Haute qualité environnementale (Hqe) est une démarche qui vise à limiter à court et à long terme les impacts environnementaux d'une opération de construction ou de réhabilitation, tout en assurant aux occupants / usagers des conditions de vie saines et confortables. Elle prend en compte toutes les interactions et tous les coûts générés par la construction durant toute la durée de son fonctionnement, de sa réalisation à sa démolition.

La démarche Hqe doit se développer dans un contexte participatif de forte concertation associant les concepteurs, les élus, les usagers, les riverains, les exploitants et les financeurs. Il s'agit de traiter collectivement les problématiques sociétales, urbaines, humaines et envi-

LA DÉMARCHE HQE

Ses objectifs sont définis autour de 14 exigences appelées cibles, regroupées en quatre familles :

- les cibles de l'éco construction : la relation harmonieuse des bâtiments avec leur environnement immédiat, le choix intégré des procédés et produits de construction, le chantier à faibles nuisances ;
- les cibles de l'éco gestion : la gestion de l'énergie, la gestion de l'eau, la gestion des déchets d'activité, la gestion de l'entretien et de la maintenance ;
- les cibles du confort : le confort hygrothermique, le confort visuel, le confort olfactif ;
- les cibles de santé : les conditions sanitaires des espaces, la qualité de l'air, la qualité de l'eau.

ronnementales liées au projet de construction ou d'aménagement.

La démarche Hqe est plus aisée à mettre en œuvre dans les bâtiments neufs. C'est ainsi que la communauté de communes du val d'Ay et la fédération Acepp Adehl, gestionnaire du multi accueil de Saint Romain d'Ay, ont saisi l'opportunité du déménagement de la crèche Nid d'Anges pour s'inscrire dans une démarche de transition écologique globale comprenant la construction des locaux, la réflexion sur l'alimentation biologique et locale, la création d'un jardin et la réduction des déchets en utilisant, notamment, les couches jetables écologiques.

La fabrication des produits d'entretien et d'hygiène

Au-delà du bâti, la question de l'usage des produits d'hygiène et d'entretien est au cœur des préoccupations des parents comme des professionnels des crèches. Leurs inquiétudes concernent la potentielle toxicité de certains produits. La présence, dans certaines crèches, d'enfants allergiques et / ou souffrant d'affections respiratoires, tel l'asthme ou encore de problèmes cutanés, a motivé la recherche d'alternatives pour substituer des produits d'hygiène et d'entretien industriels par des produits moins nocifs fabriqués au sein des crèches. D'ailleurs, dans de nombreuses crèches, on fabriquait déjà le liniment depuis un certain nombre d'années...

Les fédérations de l'Acepp accompagnent cette démarche au niveau méthodologique en proposant des guides et des temps de formation.

L'utilisation de produits non-polluants sur la base d'un process expérimental

Dans le Lot, un travail a été mené avec le médecin de la Protection maternelle infantile départementale (Pmi) afin de valider des "process d'utilisation" permettant de répondre aux normes d'hygiène existantes en matière de désinfection. Un groupe de travail a défini et choisi les recettes, puis des tests ont été réalisés au sein d'une crèche pilote afin de mesurer l'efficacité des produits. Les résultats ont été validés par un laboratoire et les process ont pu être validés par la Pmi du Lot.

Cette démarche a été couronnée de succès tant sur le plan technique qu'au niveau économique puisque le coût de ces produits s'est révélé moins onéreux que celui des produits industriels. Une sensibilisation a été menée auprès des professionnels des crèches afin de leur présenter la démarche et de leur transmettre les recettes de fabrication. Les familles, quant à elles, ont été informées d'un changement de pratique à l'occasion d'un rassemblement inter-crèches. L'expérience a été bien accueillie par les élus du territoire (service enfance-jeunesse) et a fait l'objet d'un transfert de pratique avec les écoles maternelles de Saint-Céré.



Lors d'une journée d'échange organisée par deux élus du territoire et rassemblant bon nombre de responsables de la restauration collective mais également de producteurs, l'Acepp 46 est intervenue pour présenter le travail réalisé sur les produits d'entretien naturel. Cela a permis de promouvoir l'utilisation de pratiques alternatives cohérentes et de répondre à des enjeux majeurs de santé publique. A l'issue de cette rencontre, le documentaire « o phyto 100% bio » a été projeté par l'association du cinéma de Vayrac.

Passer à la couche lavable ou biodégradable

Les couches jetables représentent une quantité impressionnante de déchets non recyclables, dont des plastiques. De plus, des molécules potentiellement toxiques entrent dans la composition de certaines d'entre elles ; de même pour les lingettes. Parents et professionnels sont de plus en plus conscients de cet enjeu et désireux de trouver des solutions à la fois économiques et respectueuses de l'environnement.

En Ardèche depuis un certain de temps ainsi qu'en Auvergne et dans Lot, l'usage des couches biodégradables et/ou des couches lavables fait son chemin. Si les couches biodégradables sont faciles à utiliser (elles sont compostables), les couches lavables impliquent la mise en place de procédures. Celles-ci nécessitent un accompagnement, des formations des équipes aux usages, la mise en place de partenariats avec des fournisseurs pour des achats groupés. Petit à petit, la demande progresse de même que l'usage. Toutefois il faut du temps, de la pédagogie et une forte mobilisation des équipes de professionnels comme des parents.



EVEIL ET SENSIBILISATION ENVIRONNEMENTALE LES ENFANTS AU CŒUR DU PROCESSUS

L'implication des adultes, parents, habitants, professionnels pour porter l'enjeu du développement durable est indispensable. Cette implication prend tout son sens si elle est relayée auprès des enfants dès le plus jeune âge via des actions de sensibilisation et d'éveil. Travailler à la prise de conscience écologique est l'une des missions qui peut se décliner au cœur des crèches de manière très concrète en associant les parents, les professionnels mais aussi plus largement les habitants d'un territoire. Ainsi il peut s'agir de cultiver un jardin pédagogique, de découvrir l'écosystème de proximité, de promouvoir la culture environnementale ou d'éviter de gaspiller les ressources en ayant notamment recours au recyclage.

Favoriser la relation à la nature, une chance pour les enfants

Le jardin pédagogique, souvent une première entrée sur la nature

Paradoxalement, même sur les territoires ruraux, la compréhension de la nature ne va plus de soi pour les enfants et pour leur famille ; qu'elles soient nouvellement arrivées sur un territoire ou qu'elles y résident depuis longtemps. Les interactions avec le monde agricole se sont distendues au gré du recul démographique de celui-ci. Nombreux sont les enfants qui ne sont plus sensibilisés aux saisons et ne savent plus

L'AUDIAGNOSTIC SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Afin de permettre aux crèches d'améliorer leur fonctionnement au regard du développement durable, l'Accep Adhel a créé un autodiagnostic permettant aux professionnels et aux parents de faire le point sur les actions déjà mises en place et sur celles qui pourraient être améliorées. La concertation qui accompagne la réalisation de cette démarche a pour but de déterminer les priorités de chaque collectif sur les piliers du développement durable écologique, économique et social.

Voir la boussole NESO à la fin de ce cahier.

comment poussent les végétaux. En lien avec l'alimentation, la création d'un jardin pédagogique est l'une des actions plébiscitées par les adultes et les enfants. Apprendre ce qu'est une graine, la regarder pousser, arroser, récolter les fruits et légumes, les consommer, profiter des fleurs... Autant de gestes du quotidien qui permettent de comprendre le fonctionnement de la nature de manière ludique.

L'écosystème, c'est aussi la faune

Dans les crèches qui ont la chance de disposer d'un espace extérieur ou de pouvoir organiser des sorties, la découverte de la faune est source d'éveil et de curiosité.

Des partenariats avec d'autres associations locales permettent notamment, par exemple, d'organiser

des animations autour des oiseaux, en réalisant des panneaux pédagogiques, en travaillant sur l'écoute des chants. Les insectes peuvent aussi être sujets de découverte et certaines crèches installent d'ailleurs des hôtels à insectes. Ailleurs, des visites à la ferme ravissent les enfants.

Le livre et le jeu comme outil de sensibilisation à l'environnement

Le développement durable croise aussi l'éveil culturel et peut être porté par le livre et le jeu. Ainsi, en Ardèche, la *Malle à terre*, malle pédagogique conçue par l'Acepp Adehl avec des professionnels de la petite enfance et des parents circule de crèche en crèche avec des outils pour les adultes ainsi qu'avec des livres jeunesse sur la découverte de la nature et la préservation de l'environnement. Ces livres sont racontés aux enfants en lien avec les activités mises en œuvre et peuvent aussi être prêtés aux familles.

Quant aux jeux, ils peuvent être construits avec des éléments récoltés dans la nature ou de récupération pour créer, par exemple des instruments de musique. De quoi conscientiser les enfants sur le recyclage, la gestion des déchets tout en valorisant divers types de matériaux. A noter que cette malle a fait l'objet d'un transfert de compétence vers la Haute-Loire par l'Acepp Auvergne et qu'elle a été adaptée dans le Lot sous le nom de *Cocquelicot voyageur*.

Un jardin partagé au cœur d'un projet collectif en Ardèche

L'expérience du jardin de Jaloine situé dans le Val d'Ay illustre parfaitement une action de sensibilisation au développement durable à destination des familles et



plus généralement des habitants. Ce projet de jardin partagé est en cours de finalisation. Il est né d'un partenariat local avec la Communauté de communes du Val d'Ay, la crèche Nid d'Anges située à Saint Romain d'Ay, le relais d'assistants maternels L'Ay Nids Doux et la fédération Acepp Adehl (gestionnaire de la crèche et du Ram). Parents et professionnels se sont concertés pour imaginer un espace de découverte, de loisirs, de convivialité et de détente sur les principes d'une éducation favorisant des comportements respectueux de l'environnement, des autres, de soi. Ouvert à tous, ce lieu permettra de transmettre aux acteurs des

projets des principes autour de l'éducation à la nature en lien avec l'alimentation, l'éveil culturel et artistique et favorisant les rencontres intergénérationnelles.

La conception du jardin est soutenue par des spécialistes et des associations

Pour les parents de la crèche, cela correspond à une volonté de renforcer le lien avec la nature ainsi qu'à celle d'ouvrir la crèche sur l'extérieur, pour comprendre, découvrir, créer, participer au maintien de la diversité.

Le jardin en projet de création sera délimité par une haie naturelle en osier pour permettre aux enfants de déambuler en toute sécurité. Des espaces de jardinage sous forme de bacs accueilleront des jardins de poche avec des aromates, des légumes, des fruits et des fleurs pour mettre en éveil les sens. Enfin, un hôtel à insectes permettra d'observer les insectes, leur diversité. De même pour découvrir, observer, écouter, reconnaître et protéger les oiseaux, le jardin pourrait devenir un refuge de la Ligue de protection des oiseaux - Lpo.

Inscrite dans la stratégie nationale de transition écologique vers un développement durable 2015-2020, axe 7 : "Eduquer, former et sensibiliser pour la transition écologique et le Développement Durable", l'éducation à l'environnement et au développement durable est l'affaire de tous dès le plus jeune âge.



La boussole NESO mise en œuvre par l'Accepp Adehl permet d'établir le diagnostic environnemental d'une crèche en s'appuyant sur les différentes composantes du développement durable.

Le coquelicot voyageur de l'Accepp 46



La Malle à Terre de l'Accepp Adhel





L'ÉVEIL CULTUREL ET ARTISTIQUE UN PUISSANT LEVIER POUR L'ACCUEIL

Le contexte national replace l'éveil artistique et culturel du jeune enfant au cœur des priorités avec la signature d'un nouveau protocole d'accord au niveau ministériel. L'occasion est donnée de rappeler l'importance de l'accès à l'art et à la culture sur les territoires comme levier d'attractivité essentiel de même que pour l'éducation des enfants, pour encourager la création, pour découvrir le territoire et le rendre plus accueillant sans oublier que l'art et la culture sont des médias propices aux temps festifs et conviviaux. Bien que les actions restent encore trop ponctuelles et portées par des professionnels convaincus par la démarche, l'intérêt pour l'éveil artistique et culturel est croissant.

- 32 L'art et la culture pour découvrir le territoire
- 34 Quand l'éveil culturel et artistique entre dans la crèche
- 36 Temps pour jouer, temps de convivialité



Crédit photo : Raphaële Normand

L'ART ET LA CULTURE POUR DÉCOUVRIR LE TERRITOIRE

Pas toujours facile lorsque l'on est parent de jeunes enfants, d'autant plus en milieu rural, de s'ouvrir à la culture et à l'art. Manque d'opportunités, isolement, distances, méconnaissance des possibles sont autant de freins que rencontrent les familles et professionnels de la petite enfance. Travailler collectivement dans le cadre d'un réseau permet d'adapter l'offre à destination des tout petits, de connaître les opportunités et enfin de faire venir l'art sur son territoire. Le développement d'actions et d'initiatives autour de cette thématique et pour les tout-petits et leurs parents sont des gages d'attractivité pour un territoire.

La visite au Musée, ça se prépare, un exemple au Musée Lecoq (63)

La fréquentation d'un musée, la visite d'une exposition et l'ouverture au patrimoine culturel proche sont loin d'être une évidence. **79% des parents et des professionnels ne fréquentent que très peu ou jamais les musées de leur territoire avec de jeunes enfants** (enquête Aceptp de 2015).

Ceci a conduit le réseau Aceptp Auvergne à plusieurs interrogations et réflexions qui ont été le point de départ d'un projet mené avec le Musée Henri Lecoq de Clermont-Auvergne-Métropole : les professionnels et les parents manqueraient-ils de confiance pour accompagner dans de bonnes conditions les jeunes enfants dans

UN PROTOCOLE D'ACCORD SUR L'ÉVEIL CULTUREL ET ARTISTIQUE

La signature en mars 2017 d'un nouveau protocole d'accord sur l'éveil culturel et artistique des jeunes enfants par les Ministères de la culture et de la communication, et de la santé est venu conforter l'importance des actions menées pour les enfants et leurs familles. Ce texte rappelle que l'éveil artistique et culturel dès le plus jeune âge favorise la curiosité, la construction et l'épanouissement de l'enfant. Il permet de dépasser le repli sur soi et de s'ouvrir à une pluralité d'autres cultures. L'éveil à la créativité, la découverte de la culture comme espace d'échange est aussi vecteur de lien social, essentiel pour l'avenir de notre société.

la découverte d'un musée ou les propositions faites au sein des musées sont-elles assez adaptées ou connues ? Afin de pallier à cela, l'Aceptp Auvergne a décidé de créer une malle et des livrets pédagogiques afin de préparer adultes et enfants aux visites mais aussi de développer des parcours thématiques à destination des tout-petits (à plumes, à poils ou pas ?!, Petits-Grands : est-ce qu'il rentre dans mon panier ?...).

En effet, pousser les portes d'un musée ou d'une exposition ne suffit pas. Pour qu'il y ait appropriation des lieux de culture par les jeunes enfants, il est nécessaire que les démarches soient portées par les adultes parents et professionnels et que ces derniers bénéficient d'un accompagnement, d'outils concrets et de propositions adaptées.

Un partenariat avec une compagnie de danse dans le Lot

L'expression artistique passe aussi par le corps et sa mise en mouvement. Or existe-t-il une activité plus pertinente que la danse pour l'exprimer ? Mais danser et voir danser, ce n'est pas toujours facile lorsque l'on vit en milieu rural. Pourtant c'est bien le pari qu'a relevé l'Acepp Lot en lien avec la compagnie **Merci mon chou**, en résidence au théâtre de l'**Usine de Saint Céré**. Elle a fait lien avec son réseau de crèches pour que certains enfants (les plus grands) bénéficient à la fois d'une action de médiation à travers une rencontre participative autour de la danse et des arts plastiques, mais également assistent à une représentation d'un spectacle construit autour des techniques de Pepper's Ghost (technique d'illusion d'optique) et de mapping vidéo. Environ 500 enfants ont pu assister à une pièce dans laquelle le peintre Marc Chagall était à l'honneur. La médiation et le spectacle sont deux actions liées entre elles. Cette approche artistique invite les enfants à se familiariser avec les œuvres d'un artiste et favorise les capacités d'écoute et d'attention. Cette création a pour but de permettre aux jeunes publics "d'entrer dans la peinture" en se laissant porter entre réel et imaginaire.

L'attractivité du territoire à travers le filtre culturel (Lot)

Faire vivre une langue, sa sonorité, c'est aussi raconter un territoire et sa culture. L'oreille des tout petits est très plastique et réceptive aux différentes langues, aussi l'idée de faire écouter une langue très ancrée dans les mémoires et encore parlée par de nombreux anciens a germé autour d'un projet porté par l'Acepp Lot. Ce projet a pris la forme d'un **tapis de lecture mobilisant le toucher avec des textures de tissus variées, la vue via les couleurs des images ainsi que l'ouïe via des enregistrements de comptines et d'histoires en langue occitane**. L'enregistrement du CD de comptines et la fabrication du tapis de lecture ont mobilisé diverses compétences et donné lieu à des rencontres entre acteurs associatifs. Ainsi, l'Espace occitan Carcinol, lieu dédié à la langue et à la culture occitanes, les bénévoles de la bibliothèque de Sousceyrac-en-Quercy (habitantes du territoire) et une musicienne professionnelle ont collaboré pour construire un outil ; il sera présenté et utilisé par les professionnels de crèches (animations, cafés de parents) mais également dans le cadre d'activités périscolaires de Sousceyrac-



en-Quercy. Une manière de faire découvrir ou redécouvrir à tous les richesses culturelles et patrimoniales.

Montagne en musique en Ardèche

Coordonnée par l'Acepp Adehl, le projet « Montagne en musique » émane du Réseau des crèches de montagne composé de onze structures impactées par l'immensité des distances et l'isolement, mais ayant envie d'œuvrer pour une qualité d'accueil du jeune enfant. Dans ce cadre le Réseau s'est saisi de l'appel à projet **Charte qualité** du département pour travailler l'éveil artistique et culturel via la musique. Accompagné d'une musicienne reconnue, le projet s'est organisé en plusieurs temps. Le groupe de « super-responsables de structure » a d'abord créé une malle pédagogique musicale itinérante contenant des instruments originaux accompagnés de fiches techniques précisant leurs origines, utilisations et une sélection d'ouvrages illustrant différents univers musicaux. Ensuite, les équipes ont constitué une mini malle pour chaque crèche. Puis, l'ensemble des équipes éducatives ont été formées sur site par l'intervenante. L'idée étant de rendre accessible l'animation d'ateliers musicaux aux professionnels, parents et à tout public associé. Enfin, la Malle principale a démarré son itinérance restant en résidence quatre semaines dans chaque crèche. Son voyage a été accompagné d'une prestation artistique à partir des outils créés. En s'appropriant les outils et les formations, chaque équipe a construit son projet musical. Selon les publics et les partenariats, une sensibilisation à la musique a pu se faire à travers des ateliers musicaux (parents, enfants, situation de handicap, personnes âgées).



Elivre et sa valise

QUAND L'ÉVEIL ARTISTIQUE ET CULTUREL ENTRE DANS LA CRÈCHE

Pour que l'éveil culturel et artistique touche le plus de familles possible, y compris celles qui ont de tout petits enfants, y compris celles des territoires enclavés, une des solutions est d'accueillir des artistes, des œuvres et / ou de réaliser des activités en proximité. Souvent on découvre alors des potentialités méconnues, on découvre des artistes et on commence à voyager au sein même des lieux qui accueillent les enfants et les parents. Faire entrer l'art et la culture à la crèche est possible et il y n'est jamais trop tôt pour y éveiller les enfants.

Elivre et ses livres se racontent en Auvergne

Elivre est une ourse en peluche nomade qui fait étape dans des établissements d'accueil de jeunes enfants en Auvergne. Elle emporte avec elle une valise constituée d'une quinzaine d'ouvrages d'auteurs et d'illustrateurs régionaux. **Le pari est que les parents connaissent mal les ressources qui existent sur leur territoire, même lorsque ce sont de ouvrages de qualité et adaptés aux tout petits.** Les premiers temps d'échange et de consultation d'ouvrages valident cette hypothèse de départ : ni les parents, ni les professionnels qui participent au développement de ce projet ne connaissent les livres présentés. Dans la malle, chaque livre est dans un sac dans lequel se cache un trésor en référence au contenu. L'attrait de la découverte des livres et de la malle n'en est que renforcé mais le réel objectif est de favoriser la circulation des livres dans les familles. Chaque sac, livre et son trésor peuvent

être emmenés à la maison. Cette malle est accompagnée d'un carnet de voyage dans lequel les structures peuvent évoquer leurs projets spécifiques en faveur de la lecture pour les tout-petits. Les réflexions sur les ouvrages, sur l'aménagement de coins lecture, par exemple, peuvent être partagées avec les autres structures.

Un des objectifs de ce projet est aussi de favoriser les rencontres avec les auteurs et illustrateurs. Des temps de rapprochement sont organisés et appelés "Lectures dessinées". Pendant la lecture d'un ouvrage par une lectrice professionnelle, un illustrateur dessine en simultanément le croquis du personnage principal. Magie garantie pour les enfants et les parents présents ! L'auteur de l'ouvrage est présent et les planches de dessins originaux de l'illustrateur sont exposées pour l'occasion. Un temps d'échange entre tous clôture ce temps.

L'artothèque à la crèche, dans le Lot

L'éveil artistique et culturel est une thématique qui tient à cœur aux équipes et aux familles ; pour sa part, la fédération Acept Lot l'anime par un travail de veille mais aussi comme force de proposition sur les actions possibles. C'est ainsi, en observant des actions menées par l'artothèque départementale du Lot avec certaines écoles maternelles, que l'idée de monter un projet spécifique pour le réseau des crèches parentales du Lot a été pensé, élaboré et présenté par un

groupe de travail. Ce projet a débuté en mars 2017. Concrètement, il s'agit pour une crèche pilote, dans un premier temps, (Saint-Céré) de souscrire un abonnement à l'artothèque départementale afin d'emprunter régulièrement des œuvres. Ces dernières sont exposées dans les crèches sur des chevalets, à hauteur d'enfant. Les enfants participent au choix des œuvres et des activités liées leur sont proposées afin de favoriser la manipulation (peinture, terre....) ou l'usage d'autres supports (le livre, la voix, les instruments de musique...). Des actions de médiation se déroulent au sein des structures grâce à l'animateur de l'artothèque afin de présenter les œuvres de manière adaptée. Ces dernières sont ensuite exposées durant trois mois dans la crèche. De cette manière, les parents ont la possibilité de les voir avec leur enfant.



Un tapis de lecture olfactif dans le Lot

Les activités d'éveil des sens chez les tout-petits sont très souvent réalisées à travers des stimulations de la vue et de l'ouïe. Afin de poursuivre les partenariats entre l'Artothèque du Lot et les acteurs associatifs du territoire de Causses et Vallée de la Dordogne, un groupe de travail s'est constitué pour favoriser la médiation et la création d'outils en direction de la petite enfance. L'objectif pédagogique de ce projet était dans un premier temps de privilégier la découverte multi-sensorielle (vue, toucher, ouïe, odorat) et de développer les valeurs d'écoute autour de la collection d'albums choisis au sein du fond de la Bibliothèque Départementale de prêt du Lot.



Au-delà de l'intérêt du partenariat avec l'artothèque en termes d'animation territoriale et de convivialité, ce projet met l'éveil artistique et culturel au cœur des pratiques et favorise les échanges entre les crèches du réseau. Il vient enrichir d'autres actions mises en œuvre autour du livre et des jeux. Pour les enfants, les rencontres avec les œuvres constituent autant d'ouvertures sur le monde qui permettent de vivre des sensations et de l'émerveillement dans l'instant. Des moments qui, comme des graines, vont aider à faire grandir les enfants et favoriser leur épanouissement. Il s'agit enfin, de créer du lien entre les différents espaces de l'enfant pour faire le pont avec l'artothèque, les professionnels et les parents.

Chacune des neuf crèches du territoire est venue participer à la découverte de ce parcours sensoriel, avec certaines familles. Cet outil représente un moyen supplémentaire pour les familles de développer l'éveil artistique chez leurs enfants. L'objectif est de proposer un véritable parcours culturel sur le territoire de Cauvaldor dès la toute petite enfance. Ainsi, chaque enfant évoluant sur le territoire, de la crèche au lycée, se verra proposer un socle commun de connaissances artistiques et un accès le plus large possible à la création contemporaine et au spectacle vivant (atelier de médiation, représentations, visite d'expositions...).



TEMPS POUR JOUER, TEMPS DE CONVIVIALITÉ, TISSER DES LIENS SUR LES TERRITOIRES

Temps festifs, jeux, spectacles vivants sont autant de temps vecteurs de convivialité sur les territoires. Des moments précieux qui allient plaisir du vivre ensemble, temps de découverte, de rencontre entre les habitants et qui facilitent l'organisation de réseaux de solidarité essentiels notamment pour les familles nouvellement installées sur les territoires.

Jouer pour se rencontrer dans le Lot

Jeux de société, jeux d'adresse, jeux traditionnels en bois, en équipe ou pas, les temps de jeux organisés de manière ponctuelle ou par les ludothèques sont autant de temps de rencontre. Ils facilitent l'interconnaissance entre familles et bien au-delà car ils s'adressent à tous, aux habitants installés depuis longtemps comme à ceux qui viennent de s'installer, aux personnes seules, des plus jeunes aux aînés. Dans le Lot, la Fédération Aceptp a expérimenté des matinées avec d'autres acteurs de l'animation locale dont la bibliothèque de Sousceyrac en Quercy. Les participants à ces matinées (entre 20 et 30 personnes) se sont rassemblés autour d'une sélection de jeux pour petits et grands. Ces rencontres, très appréciées des organisateurs comme des participants, attestent de l'importance de se retrouver autour d'animations communes, dynamisantes pour le territoire.



Une journée festive pour découvrir l'Occitanie

Toujours dans le Lot, une journée de l'enfance s'est déroulée à l'initiative de l'Aceptp. Les membres de l'association avaient à cœur de mettre en place un temps au cours duquel les familles pourraient se rencontrer et découvrir les richesses de leur territoire. L'idée de cette journée était de fédérer les habitants autour d'une référence commune, l'Occitanie. C'est pourquoi le choix d'une mascotte (animal emblématique du territoire nord Lot) a semblé pertinent. De même, le choix des couleurs et la mascotte en train de réaliser une spécialité culinaire ont permis de présenter aux nouvelles familles le patrimoine gastronomique. De nom-

breux ateliers ont rythmé la journée : un atelier musique, un atelier de langage, plusieurs ateliers de dessin à travers lesquels la construction collective d'une fresque représentant le patrimoine architectural et paysager du territoire. Lors de cette journée, une dégustation de pescajous sucrés et salés a été offerte à tous les participants. Enfin, les produits locaux issus de l'agriculture biologique ont été mis à l'honneur ; un moyen supplémentaire de faire découvrir la richesse du nord du Lot en le valorisant à travers des produits de grande qualité.

Journées thématiques : art plastique et petite enfance en Auvergne

Une journée dédiée à la petite enfance a été organisée par l'Accepp Auvergne avec des parents, des professionnels et des artistes afin de proposer un espace de création et de sensibilisation à l'art et la culture. Trois artistes locaux étaient présents pour une matinée et ont proposé, en co-animation avec des professionnels de la petite enfance, trois ateliers parents-enfants : Atelier Fresque animalière, Atelier Tâches et Atelier Terre. Les artistes ont aussi pu exposer leurs œuvres dans un espace pensé pour le tout petit, ceci favorisant le contact avec les œuvres et les artistes. « *Un très grand merci aux artistes, professionnels et parents d'avoir organisé cette magnifique journée ! Mes enfants ont adoré. Ils ont pu découvrir les œuvres des artistes et s'essayer à leur tour à des matières nouvelles et sensations inconnues. Ils vont en garder des souvenirs plein la tête ! A renouveler aussi souvent que possible !* » Cécile, Maman de Gabin.

Une journée consacrée à l'art et à la culture au terme de deux ans de projets

En Ardèche, l'éveil culturel et artistique, fortement inscrit dans la charte qualité initialement portée par la Commission d'accueil du jeune enfant - Cdaje, constitue un des maillons de l'offre de service proposée aux familles du territoire. En 2014, la Cdaje a lancé un appel à projets "art et culture" avec pour objectifs : de contribuer au développement de l'enfant par des activités artistiques favorisant la découverte sensorielle et la valorisation des compétences, de créer une dynamique locale et de renforcer les échanges avec les familles.



L'Accepp Adehl a été un des fers de lance de ce projet. De 2015 à 2016, plus de vingt projets ont été soutenus. A travers ces interventions, enfants, professionnels et parents, ont pu découvrir les plaisirs de la manipulation, de l'expérimentation, de l'exploration sensorielle et de la créativité. Véritables outils de travail, bulles d'oxygène, les projets « art et culture » ont constitué un levier pour penser la qualité d'accueil. La première année a permis de démarrer les projets (musique, peinture, poterie...). La deuxième année a été consacrée à l'appropriation des projets par les professionnels sous le regard bienveillant des artistes. Pour clôturer ces deux années de projets, une journée départementale a été organisée à Davézieux (Nord Ardèche) réunissant l'ensemble des participants. Chaque porteur de projet est venu présenter le travail mené et proposer une animation. Un temps festif a ouvert cette journée à toutes les familles venues pour découvrir les projets et s'essayer le temps d'un matin à la découverte artistique, puis des professionnels sont venus témoigner. Un temps de réflexion sur la place de l'éveil artistique et culturel chez le tout petit a également été proposé, et un livret de témoignages et d'expériences a été diffusé (voir dans les références).

A la question « quels résultats avez-vous pu entrevoir avec ce projet ? », la directrice du multi-accueil de Tourmon répond : « *l'invisible : le but du projet a été de semer des graines de créativité qui puissent ensuite grandir chez les enfants et qu'ils les gardent adulte ; semer pour qu'ils le cultivent tout au long de leur développement. Faire évoluer les pratiques des professionnels « permettre des petites bulles sensorielles où l'on peut ressentir les choses, réveiller la créativité, la sensorialité, faire des rencontres.* »





ANIMER, ÉCOUTER, ACCUEILLIR

Recueillir les besoins des parents et des enfants, sensibiliser les professionnels à l'accueil des nouveaux arrivants, croiser les préoccupations avec les élus et les techniciens des collectivités locales, faire des liens avec les acteurs des territoires, autant d'actions qui participent de l'animation locale. Pour ce faire, on joue, on sillonne le territoire, on organise des conférences, on soutient les parents, on crée des prétextes à la rencontre, à la construction collective et aux réflexions sur l'accueil. Accueillir sur un territoire implique une posture et l'envie des habitants qui peut déboucher de manière spontanée sur des projets favorisant le lien social et la solidarité.

- 40 Faites vos jeux sur les territoires
- 42 Soutenir les parents sur les territoires
- 44 Accueillir entre démarche, posture et créativité, l'exemple des paniers

Jouer pour animer une réunion publique

Dans le Tarn, afin de recueillir les besoins en mode de garde sur la commune de Murat sur Vèbre, une soirée "Jeu des territoires" a été organisée. Elle a réuni une quarantaine de personnes dont des familles, des élus dont ceux en charge de la petite enfance, des enseignants et des professionnels de la petite enfance. Le jeu, utilisé comme un médiateur de parole, a permis aux parents d'exprimer leur désarroi face à l'absence de solution d'accueil et à tous de mieux prendre conscience de cet enjeu. Il a également permis de rendre audible (auprès des élus notamment) l'angoisse et parfois la colère de ces mamans empêchées de reprendre une activité professionnelle faute d'un accueil de qualité pour leurs enfants. Au final, vu le nombre de personnes présentes, le support du jeu a été peu utilisé en tant que tel mais il a permis de penser la réunion en amont et de canaliser les échanges.



Jouer pour comprendre un territoire

Dans le Rhône, l'Accepp a associé le jeu des territoires à des temps d'animation en partenariat avec le Centre social Vivre en Haut Beaujolais, la communauté de communes du Haut Beaujolais, le syndicat mixte Beaujolais Vert Votre Avenir et les villages d'accueil. Ces rencontres avaient pour but de faciliter les échanges, l'expression des ressentis ainsi que l'explicitation des besoins des habitants, des élus, des professionnels petite enfance et du Centre social du territoire. Dans un second temps, il s'est agi de faire émerger un diagnostic qui a été présenté à la population.

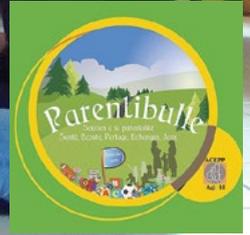
Au terme de ce travail, l'Accepp Rhône a été sollicité pour participer à l'animation d'ateliers dans le cadre des séminaires d'accueil ainsi que sur la rédaction d'un livret commun aux villages d'accueil et pour l'animation de temps thématiques.



Jouer pour faire émerger un projet

En Ardèche, l'Accepp Adehl, en lien avec l'association Leana pour l'éducation alternative en Nord Ardèche, le jeu des territoires a permis d'animer deux après-midis d'échange et de rencontre sur la question de l'enfance et de ses enjeux sur le territoire. Lors de ces rencontres qui se sont tenues à Villevoacance, une quinzaine de familles étaient présentes dont une majorité de nouvelles arrivantes. A noter que l'organisation d'un temps d'accueil spécifique pour les enfants a permis aux parents d'échanger en toute sérénité.





SOUTENIR LES PARENTS SUR LES TERRITOIRES

Accueillir de nouvelles familles, c'est aussi soutenir la parentalité. En effet, arriver sur un territoire que l'on ne connaît pas, où l'on a peu de réseau, où la géographie isole peut s'avérer difficile et peu attractif. Cela d'autant plus lorsque l'on est confronté au handicap ou à la maladie. Temps d'échange, cafés des parents, conférences thématiques, services itinérants, concertations avec les acteurs des territoires, qu'ils soient institutionnels ou associatifs, constituent autant d'invitations à la rencontre et à l'échange pour accompagner les parents.

Réfléchir à l'équilibre des temps et aux émotions

Sur la Communauté d'Agglomération de l'Ouest Rhodanien située à environ 50 Km de Lyon, dans le Beaujolais, les nouveaux arrivants doivent prendre leurs marques, dans l'espace et dans l'organisation du quotidien, en affrontant parfois la problématique de l'isolement.

Prendre le temps de la rencontre et de l'échange s'avère nécessaire et c'est par le biais des questions liées à l'équilibre des temps de vie et de la gestion des émotions, que l'Accepp Rhône et le Centre social Vivre en Haut Beaujolais ont décidé de contribuer à l'accueil des familles. Pour ce faire, l'Accepp Rhône a organisé des "Pauses parentales" sous forme de soirées thématiques sur "conciliation des temps de vie

LE SOUTIEN À LA PARENTALITÉ DANS LES POLITIQUES NATIONALES

Le soutien à la parentalité est une des priorités nationales des politiques familiales.

Evoqué dans la Cog (Convention d'objectifs et de gestion) de la Cnaf, il l'est aussi dans les Schémas départementaux de services aux familles (Sdsf) ou encore dans le plan national de soutien à la parentalité : « dessine moi un parent ».

Ce soutien concerne en priorité les parents habitants dans les quartiers prioritaires de la ville et ceux vivant dans les zones rurales dépréciées.

A ces indicateurs géographiques s'ajoutent les problématiques sociales et le handicap.

privée et professionnelle" et "être mère, femme dans notre société". Par ailleurs des temps spécifiques en lien avec les deux Relais d'assistants maternels itinérants du territoire, Les Pitchouns et La ronde des Sapinoux, ont été proposés. Ainsi, l'animatrice famille du Centre social et l'Accepp Rhône ont organisé pour les adultes (professionnels et parents) des temps de rencontre-débat sur le vécu des émotions, tout en donnant des pistes pour apprendre à les apprivoiser en utilisant le jeu, le chant, la danse et le dialogue, pendant que les animatrices des relais d'assistants maternels itinérants accueillaient les enfants. Des jeux adultes-enfants ont également été proposés, permettant à toutes et tous de se retrouver autour des émotions.

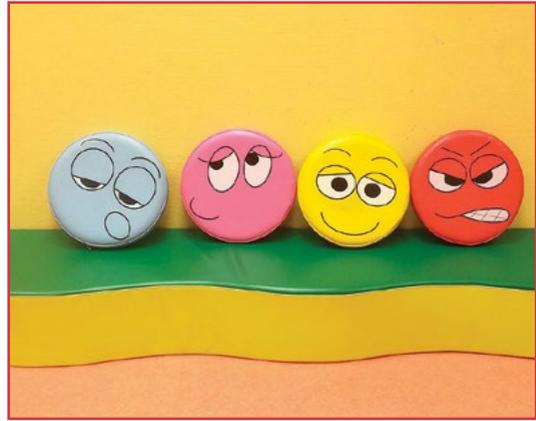
En Ardèche, le Parentibulle s'invite au cœur des villages

Le Parentibulle est né en mars 2017 dans le cadre de ce projet Apemac. Chaque lundi matin, ce véhicule de l'Acepp Ardèche Drôme et Haut-Lignon équipé de matériel éducatif et pédagogique sillonne le Nord de l'Ardèche pour s'installer au cœur des villages de montagne dans des salles mises à disposition par des communes partenaires. Le Parentibulle tourne chaque semaine sur une commune différente : Serrières, Vocance, Satillieu, Saint-Félicien ou Saint-Victor selon un planning établi chaque trimestre.

Unique espace d'accueil itinérant sur ce territoire, le Parentibulle va, avant tout, à la rencontre des parents des jeunes enfants sur des territoires excentrés, là où les services se font rares ou inexistant pour toucher les familles les plus éloignées des lieux d'accueil de droit commun les multi-accueils et les Laep.

Lorsqu'il s'installe, des espaces jeux, un coin ressources documentation, un espace thé-café sont proposés ainsi que des ouvrages abordant les questions de parentalité. Lors de ces temps, les parents sont invités à échanger sur ce qu'ils vivent sur le territoire, sur leurs questionnements de parents, d'adultes. **Des solidarités et des échanges libres et confidentiels s'organisent. Quant aux enfants, ils bénéficient d'un moment ludique et de sociabilisation.**

Le Parentibulle constitue un espace d'accueil au sein duquel les enfants restent sous la responsabilité de leurs parents. Ses missions relèvent de l'animation territoriale, de la mise en relation et du soutien à la parentalité, notamment en offrant une écoute bienveillante pour les familles qui ont besoin de se poser pour prendre un moment pour elles, pour les familles confrontées à des situations de maladies, de handicap ou tout simplement pour celles qui ont besoin d'un soutien ponctuel dans ce moment si particulier que constitue l'arrivée d'un enfant. De fait, le Parentibulle joue un rôle essentiel de promotion de la santé, un rôle soutenu et accompagné par l'Agence régionale de santé de la région Rhône Alpes Auvergne.



En Auvergne on met les Laep en réseau

Les Lieux d'accueil enfants parents permettent aux enfants de 0 à 4/6 ans ainsi qu'aux adultes qui les accompagnent de disposer d'un espace convivial de jeux, de rencontres et d'échanges. A chaque ouverture, deux accueillants sont présents. La participation y est gratuite, sans inscription et anonyme. Les Laep sont de véritables lieux de rencontres et de soutien favorisant le lien social, particulièrement sur les territoires ruraux. Ces lieux sont relativement récents dans leur déploiement national et local.

Lors de la première programmation du projet Apemac, l'Acepp Auvergne a accompagné la création de Laep avec une visée clairement assumée d'animation du territoire. Lors de la deuxième programmation du projet Apemac, l'Acepp Auvergne a entrepris de renforcer leur visibilité avec la création d'un réseau départemental et le développement de projets permettant une meilleure information aux parents nouvellement installés sur les territoires. Cette action a été menée en partenariat avec la Caf du Puy-de-Dôme ; une plaquette commune sera diffusée fin 2018 et des portes ouvertes organisées.



ACCUEILLIR ENTRE DÉMARCHE, POSTURE ET CRÉATIVITÉ L'EXEMPLE DES PANIERS DE L'ACCUEIL

L'accueil des parents et des enfants dans un établissement d'accueil du jeune enfant (Eaje) dans un relais d'assistant maternel, une microcrèche ou un lieu d'accueil enfants parents est une évidence. C'est l'une des fonctions premières des services petite enfance. En revanche, lier cet accueil aux problématiques d'attractivité des territoires et le travailler de manière spécifique pour les nouveaux arrivants n'est pas toujours envisagé ; alors même que de fait, les services petite enfance accueillent des familles nouvellement installées qui viennent d'un autre département, d'une autre région, d'un autre pays... Certaines de ces familles n'ont ni famille ni réseau à proximité.

Accueillir : une posture et une argumentation à construire

La prise de conscience de cette donnée doit se faire à plusieurs titres en misant sur la mise en valeur de l'existant, en étant attentif à l'évolution des besoins. Mais cela suppose surtout de se mettre dans une posture d'accueillant en allant à la rencontre des habitants et en argumentant sur la pertinence de travailler cette question avec l'ensemble des acteurs des territoires.

Ainsi, du point de vue de l' élu communal et / ou intercommunal, une offre de services petite enfance constitue un argument de poids pour attirer ou stabiliser la présence

AMBASSEURS DE L'ACCUEIL

La démarche des paniers de l'accueil s'inspire de celle des ambassadeurs de l'accueil mise en place par l'association Beaujolais vert votre avenir (Rhône) dans des villages identifiés. C'est l'idée de s'appuyer sur des personnes ressources du territoire (élus, associatifs, entrepreneurs, habitants motivés, parents...). La condition : avoir une bonne connaissance de son territoire, savoir le valoriser, être en capacité de mettre les personnes et les projets en relation. Car l'accueil c'est avant tout un facteur humain qui ne se décrète pas.

de jeunes familles, favorisant notamment l'activité des parents (et surtout des femmes) et la création d'emplois dans les métiers de la petite enfance (auxiliaires de puériculture, éducateurs de jeunes enfants, infirmiers, etc). Ainsi, du point de vue d'un Eaje ou autre service, l'accueil des enfants et leurs parents, en particulier lorsqu'ils ne viennent pas du territoire, est un rôle essentiel qui permet aux parents de confier leurs enfants en toute sérénité, ainsi que de tisser des liens avec d'autres parents, puis plus largement et d'organiser des solidarités.

Enfin, travailler cette question requiert en premier lieu que les professionnels des services soient convaincus du rôle qu'ils ont à jouer en lien avec les parents déjà installés sur le territoire.

Pour cela, il faut se mettre en capacité de présenter son territoire et ses ressources. L'idéal est de pouvoir en discuter au sein même des crèches et autres services. Cette question de l'accueil peut même être considérée comme l'un des axes du projet social des crèches.

Des paniers pour faire de l'accueil une culture

En Auvergne, l'Acepp a décidé de partir de son réseau de crèches adhérentes rurales pour identifier l'existant et pour aider les structures à s'emparer de cette question de manière plus systématique. Les crèches sont ainsi devenues des ambassadrices de l'accueil.

De la conscientisation au panier ou du panier à la conscientisation, on pense l'accueil

La prise de conscience de l'importance d'accueillir a été mise en valeur grâce au jeu des territoires évoqué par ailleurs. Celle-ci établie, l'Acepp Auvergne et les directrices des crèches ont cherché à créer un outil pouvant symboliser le fait d'accueillir de manière concrète et ludique. C'est ainsi que sont nés les paniers de l'accueil. La création de ces paniers, souvent accompagnés d'une mascotte, émane d'un travail d'équipe.

Dans nos paniers il y a ...

A l'instar d'un portrait chinois, le contenu de chaque panier va présenter ce qui se vit dans la crèche et surtout faire le lien entre celle-ci et son territoire, ses atouts, ses offres de services, son espace naturel, ses traditions et festivités... bref, ses aménités. On pourra ainsi y trouver des plans, des indications sur les services de santé, des recommandations pour des activités de loisirs ou des lieux culturels susceptibles d'intéresser les familles ; on y trouve même parfois des spécialités culinaires.

Ces paniers sont remis aux parents nouvellement arrivés afin de leur permettre de mieux comprendre le territoire, de trouver rapidement les services et lieux qui leur seront utiles. Mais avant tout, cela permet aux professionnels de crèche de mieux accueillir les nouveaux venus en transmettant une vision positive de l'environnement, chose qui, dans l'imaginaire col-



lectif, n'est pas si évidente lorsqu'on parle de ruralité. Ce projet a été officiellement lancé en novembre 2017, lors d'une fête des familles organisée à proximité de Billom. Cet événement a réuni des familles, des professionnels ainsi que des élus convaincus de la nécessité d'accueillir de nouvelles familles pour dynamiser le territoire. Les paniers ont été présentés par des crèches situées dans le Parc naturel régional du Livradois-Forez, ainsi que sur la métropole du Grand Clermont. Tout ce processus prend du temps, il faut bien souvent expliquer et expliquer à nouveau les notions d'attractivité et de maintien des populations. Il faut mettre en lumière ce rôle de l'accueil des familles et ses enjeux en termes de qualité de vie et de dynamisme.

Dans les crèches et au-delà, la mise en lien avec les acteurs institutionnels des territoires

La démarche des paniers s'insère d'une manière plus globale dans les politiques d'accueil des territoires, du Parc Naturel Régional du Livradois Forez et de la métropole du Grand Clermont.

Des coopérations se sont progressivement enrichies avec le premier, qui mène une politique d'accueil volontariste, appuyé par un réseau d'élus ayant vocation à devenir des « Ambassadeurs de l'accueil », ainsi qu'avec le second qui travaille à l'amélioration de l'attractivité du territoire et entend faciliter l'installation de nouveaux habitants.



CAHIER DE L'APEMAC 5



DES SERVICES ET DES TERRITOIRES

L'accueil des familles est une des fonctions premières des services petite enfance et celle-ci nécessite une adaptation permanente. Il s'agit de répondre aux évolutions démographiques, de proposer des solutions cohérentes avec les moyens et les besoins spécifiques de chaque territoire, de consolider les modes de gestion ainsi que de faire connaître les différentes possibilités proposées aux parents sur les territoires. De fait soutenir les services, les mettre en réseau et en lien avec les collectivités locales est une évidence.

- 48 Des services et des territoires, le champ des possibles
- 50 Soutenir la pérennisation des crèches associatives
- 52 Mutualisation et communication pour mieux accueillir les familles



DES SERVICES ET DES TERRITOIRES LE CHAMP DES POSSIBLES

Dans les territoires ruraux et plus encore sur ceux situés en zone de montagne, les besoins en services d'accueil des enfants peuvent varier rapidement alors que les moyens alloués sont limités. Dans ces conditions, il faut explorer le champ des possibles, parfois innover, toujours se concerter afin de proposer des solutions qui tiennent compte de la démographie et du nombre de naissances, des flux de circulation, de l'accessibilité des territoires, des compétences des collectivités territoriales et des moyens consacrés à la petite enfance. Idéalement, les solutions doivent se compléter et offrir aux parents et aux enfants des services de qualité prenant en compte les impératifs des parents, tels les horaires atypiques ainsi que les besoins spécifiques des enfants pour des raisons médicales notamment. Ainsi, à côté des crèches collectives, divers dispositifs et services : relais d'assistants maternels généralement itinérants, maisons d'assistants maternels, microcrèches et crèches familiales viennent s'agréger et peuvent parfois être gérés par une même association.

Ram itinérants, accueil de proximité et lien social

Autour de Villié Morgon, sur la Communauté de communes Saône Beaujolais dans le Rhône, les Relais d'assistants maternels itinérants *Bambin'ou*, les *Pitchouns* et la *Ronde des Sapinoux* ont été renforcés, développés avec le soutien de l'ACEPP Rhône. Leur fonctionnement est co-financé par les Caisses d'allocations familiales. Ces Ram itinérants ont

RAM, MICROCRÈCHE ET MAM

Le Relais assistants maternels soutient les assistants maternels et informe les familles. Il fait office d'observatoire et anime des temps de rencontre et de socialisation avec les enfants et les assistants maternels. Il peut être itinérant.

La microcrèche est un multi-accueil pour un maximum de 10 enfants. Son mode de fonctionnement et sa mise œuvre sont plus souples qu'un Eaje.

Les maisons d'assistants maternels sont des lieux où ces derniers peuvent exercer ensemble hors de leur domicile (4 assistants maternels / 16 enfants maximum). Ce n'est pas un mode d'accueil collectif ; chaque parent signe un contrat avec un professionnel.

un atout majeur : ils vont en proximité avec les usagers (parents, assistants maternels et enfants) en s'installant dans les salles des fêtes des communes étapes. Les services proposés : information des assistantes maternelles et des parents, formations, organisation de réunions à thèmes, recensement de l'offre, temps de socialisation et d'éveil pour les enfants, échanges sur le développement de l'enfant... sont perçus comme un vrai plus pour les territoires isolés et peu pourvus en services. Ils constituent d'ailleurs souvent une première dynamique pour les familles. De fait, les Ram itinérants favorisent les rencontres et les échanges entre les adultes du territoire, qu'ils soient parents ou professionnels de l'enfance et notamment assistants maternels. Ces services contribuent fortement à la qualité d'accueil et du développement social local d'un territoire. Enfin, certains Ram itinérants

peuvent préfigurer des services permanents sédentaires et leurs tournées peuvent être adaptées en fonction des besoins exprimés par les parents et les professionnels en lien avec les collectivités territoriales. Ces solutions nécessitent concertation et moyens. En effet, l'itinérance engendre des coûts matériels et humains supplémentaires, comme l'entretien du véhicule, le stockage du matériel, les temps de coordination et de concertation liés à l'utilisation de locaux mis à disposition par les collectivités, etc.

La complémentarité des services pour mieux accueillir

A Peaugres, dans le nord de l'Ardèche, certaines familles confrontées à des besoins d'accueils en horaires atypiques du fait de leur activité professionnelle cherchent des solutions d'accueil. Pour répondre à ce besoin tout en offrant aux enfants une qualité d'accueil optimale, y compris pour les enfants ayant des besoins spécifiques (handicap, difficulté d'adaptation, besoins évolutifs, accueils d'urgence), une réflexion a été menée par l'association de gestion de la crèche intercommunale associative – l'Agire. Cette réflexion a été accompagnée par l'Accepp Adehl. Elle a permis d'adjoindre à l'établissement d'accueil de jeunes enfants un Ram et des places en crèche familiale (accueil au domicile des assistantes maternelles). Ce projet pensé sur mesure pour le territoire témoigne de la réactivité des acteurs associatifs à inventer des solutions concrètes pour accueillir au mieux les familles.

La Mam, une solution pour des territoires peu denses

A Murat sur Vèbre et sur les communes alentour dans le Tarn, l'Accepp 81 a été sollicitée pour dresser un état des lieux des besoins et de l'offre petite enfance avec les partenaires institutionnels (Caf, Msa, Pmi, élus municipaux), les familles et les associations locales en s'appuyant sur le schéma départemental de services aux familles. Elle a constaté l'insuffisance de l'offre d'accueil avec une seule crèche de quatorze places et deux assistantes maternelles qui, bien qu'inscrites aux services PMI, n'exercent plus leur activité. La compétence petite enfance étant communale, la mutualisation des moyens est impossible sur l'intercommunalité. La création d'une microcrèche ou



d'une maison d'assistants maternels (Mam) est envisagée lors de rencontres participatives avec les habitants. Devant le besoin urgent des familles et la proposition de deux habitantes, porteuses du projet, c'est le projet de Mam qui est retenu. Il est soutenu par la municipalité, condition indispensable pour permettre l'éclosion de ce service dont l'ouverture est prévue en 2019. En tant que nouvelle offre de service, la future Mam est un atout indéniable pour l'attractivité du territoire et le maintien des familles. Elle a l'avantage d'être réactive, autoportée, et peu coûteuse tout en se rapprochant d'un espace d'accueil collectif des enfants. Ses modalités d'organisation pourraient permettre l'accueil sur des plages horaires larges et présentent, pour les futures professionnelles, l'avantage de rompre leur isolement et d'exercer leur activité dans un local adapté lorsque c'est impossible dans leur propre logement.

L'Accepp 81 a accompagné ce projet avec les professionnelles, la mairie et le relais d'assistants maternels du territoire (accompagnement et développement du projet, réunions partenariales et techniques notamment pour l'aménagement des locaux). Particulièrement auprès des porteuses du projet, un soutien particulier a été engagé, par exemple pour les demandes d'agrément auprès du Conseil départemental, la rédaction du projet d'accueil et du règlement de fonctionnement, l'élaboration d'un budget prévisionnel afin de vérifier la faisabilité financière du projet. La mise à disposition du local par la commune (architecte, prise en compte des contraintes et notamment des normes de sécurité) a allégé grandement le parcours des porteuses de projet.



SOUTENIR LA PÉRENNISATION DES CRÈCHES ASSOCIATIVES

Le réseau Acepp est de plus en plus sollicité pour soutenir les associations gestionnaires de services petite enfance fragilisés par les évolutions en cours, tels la modification des périmètres et/ou des compétences des collectivités, les appels d'offre, les mouvements de personnel, les baisses de fréquentation, les difficultés financières, la mobilisation des bénévoles... Cette situation est encore plus préoccupante dans les zones de faible densité où la raréfaction des moyens, la fluctuation du nombre de naissances, la volonté de nouvelles grandes intercommunalités de mutualiser, concentrent les services dans les centres bourgs. Le réseau intervient en soutien des services en cas de fragilisation mais aussi lorsqu'il faut répondre à une Dsp (délégation de service public) pour accompagner le déménagement ou l'agrandissement d'un service.

Aider les parents à gérer avec l'Acepp Adehl

Au regard des difficultés rencontrées par certaines associations de parents gestionnaires, l'Acepp Adhel propose son soutien en s'appuyant sur la coopération parents-professionnels. Cet accompagnement va de la mise en place d'un service d'aide à la gestion prodiguant des conseils (paie, gestion prévisionnelle, vie associative, ressources humaines) à l'organisation de formations, en passant par l'animation d'espaces d'échange entre crèches. L'Acepp Adhel peut proposer le portage transitoire à une association gestionnaire en difficulté. Cette dernière reste alors juridiquement res-

LA DÉLÉGATION DE SERVICES PUBLICS - DSP

L'article L1411-1 du Code général des collectivités territoriales définit la délégation de service public comme étant un contrat par lequel une personne morale de droit public confie la gestion d'un service public dont elle a la responsabilité à un délégataire public ou privé, dont la rémunération est substantiellement liée aux résultats de l'exploitation du service. Le délégataire peut être chargé de construire des ouvrages ou d'acquérir des biens nécessaires au service. Dans le cas des établissements d'accueil du jeune enfant, une collectivité territoriale peut en confier la gestion à une association par le biais d'une Dsp.

ponsable mais l'Acepp Adhel garantit la bonne gestion de l'établissement en soutien au conseil d'administration. Elle prend en charge la gestion des ressources humaines avec la direction, la gestion financière et budgétaire avec l'expert comptable, le lien entre les instances associatives, les partenaires et l'équipe salariée. Elle a fait le choix d'accepter de gérer certains services en direct, en sa qualité d'acteur qualifié et reconnu sur le département.

L'Acepp Adehl n'agit pas seule, consciente de l'importance de mettre en place des instances de suivi associant les partenaires institutionnels concernés (département, Caf, Msa), les acteurs et élus locaux dans chaque processus d'accompagnement. Ainsi, elle n'a de cesse d'innover pour construire des réponses adaptées à chaque contexte, qui renforcent la place des parents dans la vie et la gestion des services petite enfance.

Répondre à des Dsp pour préserver un service associatif

De plus en plus de collectivités font le choix de confier la gestion de leurs crèches à des associations dans le cadre d'une Dsp, dans le but de maintenir des services de qualité. Cela témoigne de la confiance qu'elles placent dans le mode de gestion associative. Au-delà d'une gestion optimisée, efficiente et sereine, c'est le modèle participatif qui est plébiscité par les collectivités car il offre la possibilité de l'implication des parents au niveau de la gouvernance et plus largement en tant qu'acteur local. L'efficacité recherchée n'est plus seulement économique mais davantage socio-économique, s'appuyant sur les capacités d'innovation des associations.

L'Acepp Tarn, comme l'Acepp Adehl, a fait le choix de répondre à certaines Dsp pour préserver des structures associatives du territoire ainsi que la dynamique dont elles sont porteuses. Cela implique la construction de partenariats entre public et milieu associatif. Au-delà du service, l'effet sur l'attractivité du territoire se base sur le développement de relations sociales basées sur la rencontre, la solidarité et l'accompagnement des familles.

Du Ram à la création d'un espace ressource pour les familles (Ardèche)

La communauté de communes du Val d'Ay (nord Ardèche), observant une pénurie de places d'accueil de jeunes enfants sur son territoire, a engagé une réflexion pour répondre aux besoins tant qualitatifs que quantitatifs. Le diagnostic participatif animé par la fédération Acepp Adehl a permis de constater le besoin d'accompagnement des assistants maternels, celui d'information des parents et la nécessité d'un lien entre les différentes offres ainsi qu'avec les accueils de loisirs, les écoles, les bibliothèques... C'est donc logiquement qu'un Ram itinérant géré avec la crèche associative a été créé en 2016 avec une volonté d'être créateur de lien social. De plus, afin d'améliorer l'offre, la crèche a été accompagnée afin de proposer quatre places d'accueil supplémentaires. Ces évolutions ont conduit à créer un nouveau lieu réunissant autour de la crèche, les différents acteurs de la petite enfance et de la parentalité. Il verra le jour en 2019.



Des fondations fragiles pour un projet d'accueil solide : le déménagement des Petits Dômes

A Billom (Puy de Dôme), la crèche les Petits Dômes du réseau Acepp Auvergne a eu une mauvaise surprise : les fondations de la maison que l'association occupe depuis de longues années s'affaissent. Il fallait donc chercher une solution de relogement. Mais trouver un nouveau local adéquat s'est avéré plus ardu que prévu. Aucun local n'était disponible sur Billom, ce qui a nécessité d'élargir la zone de recherche quitte à s'éloigner du bourg centre. Durant cette recherche, parents et professionnels étaient inquiets pour la pérennité même de la crèche. La solution est venue d'une petite commune au nord-est de Billom qui, paradoxalement, venait de fermer son école maternelle dans le cadre d'un Rpi (regroupement pédagogique intercommunal). Le maire de cette commune, Glaine-Montaigut, a été séduit par l'idée d'accueillir la crèche afin d'offrir aux parents de son territoire un service de proximité, et pour compenser la perte de son école. L'Acepp Auvergne est intervenue tout au long de cette recherche pour soutenir l'association gestionnaire de la crèche et les différentes étapes du projet. La communauté de communes Billom Communauté affirme son soutien à l'association pour un déménagement dans de beaux locaux ré-adaptés à l'accueil des jeunes enfants qui devrait voir le jour au printemps 2020.



MUTUALISATION ET COMMUNICATION POUR MIEUX ACCUEILLIR LES FAMILLES

Pour les jeunes parents, d'autant plus lorsqu'ils sont nouvellement arrivés, l'accès à l'information sur les services et dispositifs existant à proximité est essentiel. Pour les services petite enfance et parentalité (crèches, Laep, Ram, cafés de parents, ludothèques...), se faire connaître des parents et communiquer sur leurs actions, les valoriser, est essentiel. La question de l'information des parents est d'ailleurs l'un des axes majeurs mis en valeur par les schémas départementaux de services aux familles (Sdcf) initiés par les préfetures et coanimés par les Caf et elle peut être abordée dans le cadre des Conventions territoriales globales (Ctg). Cela d'autant plus que les réformes territoriales (la loi NOTRe, essentiellement) entraînent l'agrandissement des intercommunalités et ont rebattu les cartes autour de la petite enfance. Il faut donc veiller à préserver le lien entre les élus, les techniciens et les associations petite enfance puisque les compétences petite enfance ne sont qu'optionnelles...

Enfin, au niveau des intercommunalités rurales et des petites et moyennes villes, la tendance récente est à la création de guichets uniques pour l'accueil et l'information des familles. Un objectif louable au regard de la clarification de l'information des familles, des procédures d'inscription en vue de l'obtention d'une place et pour la mise en réseau des acteurs petite enfance d'un même territoire, et un outil qui peut initier ou appuyer la mise en place d'une communication locale concertée.

LES SCHÉMAS DÉPARTEMENTAUX DE SERVICES AUX FAMILLES - SDSF

Ils sont pilotés par les préfets et mis en œuvre avec le président du Conseil départemental et la Caf pour une politique partagée de la petite enfance et du soutien à la parentalité valorisant les enjeux éducatifs et les compétences parentales.

LA CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE - CTG

C'est un dispositif Caf qui vise à mieux répondre aux besoins locaux en lien avec le Conseil départemental et la commune ou la Communauté de communes. La Ctg s'appuie sur un diagnostic partagé pour définir les priorités et le plan d'actions. Elle mobilise l'ensemble des ressources du territoire, renforce les coopérations et complémentarités.

Le partenariat pour l'information des familles dans le Rhône

Dans le Beaujolais, la politique d'accueil et d'installation est animée par le Beaujolais Vert votre avenir - Bvva qui s'appuie à la fois sur un réseau de villages d'accueil et sur des personnes identifiées comme ambassadeurs de l'accueil. La question spécifique de l'installation des familles est affichée comme une des priorités. En effet, elle est source de dynamisme économique pour la vie du territoire.

La collaboration avec l'Accepp Rhône y a débuté par une démarche de diagnostic et de recueil des attentes des habitants et des élus autour des questions liées à l'en-

fance, à la parentalité et aux attentes des familles. Rapidement, il est apparu que l'information sur les services petite enfance ainsi que sur l'offre de loisirs et de culture n'était pas suffisante au regard de l'enjeu que cela représente pour les jeunes parents actifs souhaitant s'installer sur le territoire.

Deux actions concrètes ont été mises en œuvre au terme de la réflexion afin de mieux communiquer sur les ressources, les services et de promouvoir l'interconnaissance. Il s'agit de pots d'accueils organisés dans les villages pour permettre aux habitants de se rencontrer, ainsi que des livrets d'accueil. La réalisation des livrets par communes ont fait l'objet de nombreuses concertations en vue de présenter le territoire, son histoire, sa géographie, son patrimoine culturel, ses services et autres lieux ressources

Parallèlement à cette démarche, un travail de concertation a été mené particulièrement avec le relais d'assistants maternels itinérant du territoire - Bambin'ou, afin qu'il affine sa communication. Le Ram circule certains jours sur l'ensemble des communes de la Communauté de communes ; les parents et les assistantes maternelles y sont alors bienvenus. Le flyer, glissé dans le livret d'accueil présente plus précisément cette activité aux habitants et aux élus.

La Convention territoriale globale : un outil partenarial - exemple dans le Lot

La Convention territoriale globale illustre parfaitement le travail partenarial mené depuis 2016 entre la Communauté de communes Causse et Vallée de la Dordogne (Cauvaldor) et la Caisse d'allocations familiales du Lot. Ce nouveau dispositif de contractualisation vise à coordonner l'intervention des différents acteurs du territoire autour des champs d'action partagés avec la Caf : l'enfance, la jeunesse, le soutien à la parentalité, l'animation de la vie sociale, le logement et l'amélioration du cadre de vie, et l'accès aux droits.

L'attractivité des territoires ruraux est synonyme de qualité de services proposés aux habitants ; en saisissant les enjeux en matière de services aux familles, la



Communauté de communes de Cauvaldor aura la possibilité de lancer des actions cohérentes auprès des familles. Cet outil partenarial accompagne la définition des politiques sociales de l'entité intercommunale, renforçant ainsi un enjeu majeur, l'attractivité du territoire. Pour cela, la démarche Ctg s'est appuyée sur un diagnostic partagé avec les acteurs du territoire pour permettre l'élaboration d'un plan d'action adapté en matière de services aux familles, auquel l'Acepp 46 a été associé.

La phase de diagnostic et d'élaboration du plan d'actions a été menée dans le cadre de réunions collectives entre élus et acteurs locaux. Ce travail multi-partenarial a permis de croiser un bon nombre d'observations et de visions, conférant aux besoins repérés une réelle pertinence et transversalité.

L'opérationnalité de la Ctg de Cauvaldor se structure autour de quatre axes stratégiques :

- Aider les familles à concilier vie familiale, vie professionnelle et vie sociale ;
- Structurer l'offre d'accueil enfance-jeunesse et soutenir la fonction parentale ;
- Favoriser l'intégration sociale des familles dans leur environnement ;
- Favoriser des conditions de logement de qualité pour les familles.

Ce contrat cadre quadriennal va ainsi servir à la mise en œuvre du plan d'action au service des familles et contribuer à développer la qualité de vie dans la Communauté de communes de Cauvaldor.

Afin d'accueillir les parents, dans les crèches et sur le territoire, de les aider dans leur fonction de gestionnaires ... L'Acepp 81 a conçu le guide « Accueillons les nouveaux parents » qui a été largement diffusé au sein des fédérations Acepp du Massif central. Une réédition est en cours.





ANNEXES

- 56 Références
- 59 Glossaire
- 60 Remerciements
- 61 L'équipe projet
- 62 Les fédérations Aceptp en Massif central

RÉFÉRENCES

Développement local et territorial

- ▶ **Territoires conseils - Acepp nationale**, *Fusion des Epci, le devenir des établissements d'accueil pour jeunes enfants associatifs*, collection vie associative et collectivités territoriales, Caisse des dépôts et consignation • décembre 2017
- ▶ **Thou Mylène et Vincent Pascale**, *Comprendre, repérer et accompagner l'innovation sociale et territoriale. Guide pour renouveler son approche du développement local*, Cap rural et Ciedel, Editions Chronique sociale • octobre 2018
- ▶ **Unadel** (collectif), *Vous avez dit développement local ? Histoire et fondement du développement local par les militants qui l'ont construit*, Edition La Librairie des territoires • 2018
- ▶ **Cget**, *Les dynamiques de population*, Fiche d'analyse de l'Observatoire des territoires • 2017
- ▶ **Cget**, *Regards sur les territoires*, Rapport de l'Observatoire des territoires • 2017
- ▶ **Cnfpf**, *Panorama des dispositions contenues dans la loi portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe)* • 1^{er} octobre 2015
- ▶ **La Gazette de l'Acepp n° 104** : *Vous avez dit rural - Partie 2* • septembre 2012
- ▶ **La Gazette de l'Acepp n° 103** : *Vous avez dit rural - Partie 1* • juin 2012
- ▶ **Insee Auvergne**, *Atlas du Massif central n° 24* • mars 2010
- ▶ **Minot Didier** (dir.), *Le projet de territoire : Élaboration et conduite partagées d'un projet de territoire*, La Bergerie Nationale • 2001
- ▶ **Ouvrage collectif** (dir.), **BRIAND Sylvie, BROCHET Françoise, RENAUD Roger, GERASSI Jean-Michel, DEHAYES Patrick**, *Des hommes, des traces, des pays, itinéraires de développement en milieu rural*, Acepp • Réédition 1998



Accueil et attractivité des territoires

- ▶ **Pineau, Jean-Yves**, *Les tiers-lieux et les cafés associatifs, laboratoires des territoires ruraux*, Revue Nectart • 2018/2 (N° 7)
- ▶ **Beaujolais Vert Votre Avenir**, *Devenir ambassadeur de l'accueil en Pays Beaujolais : Mode d'emploi*
- ▶ **Acepp 81**, *Acepp 69, Accueillir les nouveaux parents*, 2^e édition • 2018
- ▶ **Acepp**, *Accueillir les parents et enfants, enjeux de territoires, guide d'expériences, de méthodes et de réflexions en Massif central* dans le cadre du projet Apemac • décembre 2013
- ▶ **Préfecture Auvergne -Gip Massif-Central**, *Evaluation des programmes Massif central sur la thématique « accueil »*, Rapport final • septembre 2012
- ▶ **Collectif Ville Campagne**, *Référentiel Politique d'accueil et de maintien des populations*, Réseau rural français • 2012
- ▶ **Collectif Ville Campagne**, *La démarche Territoires et politiques locales d'accueil, méthodes et résultats d'expérimentation pour accompagner la réflexion des élus locaux*, Mairie-conseils et Datar • 2011
- ▶ **Collectif Ville Campagne**, *L'accueil de nouveaux habitants, une opportunité pour le développement local des territoires du Massif central*, Régions et Datar Massif central • 2010

Petite enfance / parentalité pédagogie / services

- ▶ **Ministère de la solidarité et de la santé** : *Dessine moi un parent, stratégie nationale de soutien à la parentalité 2018-2022*
- ▶ **La Gazette de l'Acepp n° 123-124** : *Le projet social, notre contribution aux politiques éducatives territoriales* • Janvier 2018
- ▶ **Acepp Rhône et Acepp nationale** : Itinérance dans le réseau de l'Acepp et un peu plus loin, publication soutenue de par la Cnaf du Rhône • 2016
- ▶ **Giampino Sylviane**, *Développement du jeune enfant Modes d'accueil Formation des professionnels*, Rapport remis à Laurence Rossignol Ministre des Familles, de l'Enfance et des Droits des Femmes, Avec l'appui de la Direction générale de la cohésion sociale • 9 mai 2016
- ▶ **Dgcs**, *Maisons d'assistants maternels à l'usage des services et des assistants maternels* • mars 2016
- ▶ **Cnaf**, l'e-essentiel n°163, *Les coûts de fonctionnement des crèches* • 2016
- ▶ **Cnaf, Dgcs**, *Schéma départemental de services aux familles, Guide d'élaboration* • juin 2015
- ▶ **Cnaf**, *Mettre en œuvre une convention territoriale globale (Ctg), Support méthodologique* • mars 2014

Eveil culturel et artistique

- ▶ **Ministère de la cohésion des territoires et de la Culture, Dgcs**, *Actes des rencontres nationales culture et ruralités* • 2018
- ▶ **Pineau Jean-Yves**, *La culture, levier d'attractivité et de développement des territoires*, Intervention lors de la journée organisée par Auvergne-Rhône-Alpes Spectacle Vivant • 25 mai 2018
- ▶ **Ministère des Solidarités et de la Santé et le Ministère de la Culture présent**, *Éveil artistique et culturel : initiatives des professionnels de la culture et de la petite enfance* • décembre 2017
- ▶ **Territoires d'éveil**, *Signature d'un nouveau protocole d'accord, un acte politique majeur au service de la petite enfance et de la culture* • avril 2017
- ▶ **Cdaje et Département de l'Ardèche**, *Éveil artistique et culturel de l'enfant*, Livret d'expériences
- ▶ **Le Furet revue trimestrielle**, *Dossier : l'Art, un jeu d'enfant !* Numéro 84 • 2017

▶ **La Gazette de l'Acepp n° 114**, *La petite enfance de l'Art Partie 2* • mars 2015

▶ **La Gazette de l'Acepp n° 113**, *La petite enfance de l'Art Partie 1* • Décembre 2014



Développement durable

- ▶ **Planche Edith**, *Eduquer à l'environnement par l'approche sensible : art, ethnologie et écologie*, Chronique sociale • 7 juin 2018
- ▶ **Marie-José Julia, Vincent Létoublon**, *Eduquer par la philosophie et le conte au développement durable : 12 ateliers pédagogiques*, Chronique sociale • 3 mai 2018
- ▶ **La Gazette de l'Acepp n° 125** : *Sous les pavés, les jardins... Et si on sortait* • Mai 2018
- ▶ **Orsenna Erik, de Saint-Aubin Isabelle**, *Géopolitique du moustique*, Fayard • 2017
- ▶ **Draaf Occitanie**, *Construire son projet alimentaire territorial : repères et outils*, • avril 2015
- ▶ **La Gazette de l'Acepp n° 102**, *Pratiques écoresponsables*, L'Acepp du 21^e siècle • mars 2012
- ▶ **Raffa le grand ménage**, *Recettes écologiques et économiques pour l'entretien de la maison*
- ▶ **Réseau Ecole et Nature**, *La pédagogie de projet: Outil d'éducation à l'environnement*, L'Harmattan • 3 mai 2000



Extraits des Conférences durant les rencontres Apemac

(Les actes sont accessibles sur le site de l'Acepp)

- ▶ **Collot Bernard**, *Éducation et citoyenneté : comment créer les conditions pour l'engagement de tous* 4^e carrefour Apemac à Saint-Léger-sous-Beuvray • 31 mai 2011
- ▶ **David Olivier**, *La petite enfance, un enjeu politique, un pari pour l'avenir*, colloque final Apemac à Bellerive-sur-Allier • 9 octobre 2013
- ▶ **Fabre Didier**, *La co-éducation gage de pérennité et de qualité des services petite enfance ?*, colloque final Apemac à Bellerive-sur-Allier • 9 octobre 2013
- ▶ **Horgues Debat Jean**, *Adaptabilité des services aux besoins des familles et des territoires, quel rôle social ?*, colloque final Apemac à Bellerive-sur-Allier • 9 octobre 2013
- ▶ **Renaud Roger**, *Implication des habitants et image des territoires de vie*, 5^e carrefour Apemac à Tarare • 13 décembre 2012

En image... courts-métrages, reportages et documentaires

- ▶ Présentation du Projet Apemac (site de l' Apemac)
- ▶ Présentation de l' Acepp (site de l' Acepp)
- ▶ La Glace à la Fourme
- ▶ Un village Français , court métrage parodique
- ▶ Une cantine bio dans le Lot (Public sénat)
- ▶ L'accueil vu d'une crèche parentale du Tarn (Gip Massif central)
- ▶ Zéro phyto 100% bio, des cantines bio et des villes sans pesticides, film du réalisateur Guillaume Bodin sorti en janvier 2018

Sur le web

- Le portail Acepp
▶ www.acepp.asso.fr
- Le site Apemac
▶ www.accueil-enfance.fr

Le CGET en Massif central

- ▶ www.massif-central.eu

Le Gip Massif central

- ▶ www.gip-massif-central.org/

Le portail de la CNAF dédié à la petite enfance

- ▶ www.mon-enfant.fr

Le Réseau rural français

- ▶ www.reseaurural.fr

Les Localos (association)

- ▶ www.localos.fr

CAP rural (association)

- ▶ www.localos.fr

Réseau école et nature

- ▶ <http://reseaucoleetnature.org/category/type-de-ressource/livre>



GLOSSAIRE

Acepp	Association des collectifs enfants parents professionnels	Feder	Fonds européen de développement économique et régional
Alsh	Accueil de loisirs sans hébergement	Fnadt	Fonds national d'aménagement et de développement du territoire
Apemac	Accueil parents enfants en Massif central	Gip	Groupement d'intérêt public
Bvva	Beaujolais Vert votre avenir	Hqe	Haute qualité environnementale
Caf	Caisse d'allocations familiales	Laep	Lieux d'accueil enfants parents
Cauvaldor	Communauté de communes Causses et vallée de la Dordogne - Cère-et-Dordogne - Sousceyrac-en-Quercy	Lpo	Ligue de protection des oiseaux
Ccas	Centre communal d'action sociale	Mam	Maisons d'assistants maternels
Cdaje	Commission départementale de l'accueil des jeunes enfants	Maptam	Loi portant sur la modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles
Cej	Contrat enfance jeunesse	NOTRe	Loi portant sur la nouvelle organisation territoriale de la République
Cget	Commissariat général à l'égalité des territoires	Par	Plan d'aménagement rural
Ctg	Convention territoriale globale	Pmi	Protection maternelle et infantile
Cnaf	Caisse nationale des allocations familiales	Ram	Relais d'assistants maternels
Cog	Convention d'objectifs et de gestion	Scic	Société coopérative d'intérêt collectif
Cvc	Collectif ville campagne	Sdsf	Schéma départemental de services aux familles
Datar	Délégation interministérielle à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale	Vhb	Vivre en Haut Beaujolais (centre social)
Ddcsp	Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations		
Dgcs	Direction générale de la cohésion sociale		
Draaf	Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt		
Dsp	Délégation de service public		
Eaje	Établissement d'accueil du jeune enfant		
Epci	Établissement public de coopération intercommunale		

REMERCIEMENTS

L'Acepp tient à remercier particulièrement les personnes, organisations et institutions sans qui le projet Apemac et cette brochure n'auraient pas vu le jour :

Le Commissariat à l'aménagement du Massif central, son chargé de mission, **Bertrand Cazal** qui nous a particulièrement épaulés et soutenus tout au long du programme

Le Gip Massif central et notamment **Mélanie Decamps** qui a été très présente et pertinente tout au long du projet ainsi que **Guillaume Many**

Jean-Yves Pineau de l'association Les Localos, compagnon de route de l'Acepp apportant son expertise sur les politiques d'accueil et le développement local

Mohammed Chahid du cabinet conseil Mati qui a été associé à la préparation et à l'animation du colloque final

Les élus et les techniciens des intercommunalités qui ont été au côté des équipes de l'Acepp durant le projet Apemac

Et les financeurs : **l'Europe avec le FEDER, le Massif-central avec le FNADT, la Région Auvergne, le Conseil départemental d'Ardèche, la CNAF et le ministère des solidarités et de la santé (DGCS)**

Et localement,

Les parents bénévoles et les professionnels des services et initiatives petite enfance/parentalité implantés sur les territoires du Massif central.

DANS LE LOT

La Communauté de communes Causses et Vallée de la Dordogne ; L'Artothèque du Lot ; Le Théâtre de L'usine ; l'Udaf du Lot ; Madame Phélisse (Médecin de PMI) et Madame Bizat (conseillère départementale) du Conseil Départemental du Lot ; l'Association Ségala Limargue et la médiathèque de Sousceyrac-en-Quercy.

EN ARDÈCHE

L'Agglomération Annonay Rhône Agglo et l'Agglomération Arche Agglo ; Anne Nicoud, chargée de la coordination au Pays d'Ardèche Verte ; la Caf d'Ardèche et particulièrement Grégory Thorres, coordinateur parentalité ; le Conseil départemental d'Ardèche et la MSA Ardèche-Drôme-Loire.

DANS LE RHÔNE

Edith Tavernier, chef de projet « Beaujolais vert votre Avenir », Syndicat Mixte du Beaujolais et Wladek Potocki ambassadeur de l'accueil ; le centre social Vivre en Haut-Beaujolais ; les élus et habitants des villages d'accueil ; les trois RAM itinérants La ronde des Sapinous, les Pitchouns et Bambin'ou ; la CAF du Rhône.

EN AUVERGNE

Le PNR Livradois-Forez et le Pays du Grand-Clermont, les élus de la Ville de Clermont-Ferrand et de la Communauté de communes de Billom Communauté, les compagnies artistiques investies dans les projets d'EAC, France Active Auvergne (pour le soutien technique auprès des structures).

DANS LE TARN

Lucie Morlais, chargée des politiques d'accueil au PETR Hautes Terres d'Oc ; Monsieur Vidal, maire de Murat-sur-Vèbre et son équipe municipale ; Madame Blavy, maire de Vianne et son adjointe ; Monsieur Touray, Caf du Tarn ; Madame Lapeyre, MSA Midi-Pyrénées Nord ; la PMI du Tarn ; Jacquie Marteau, responsable du Ram du PETR ; les porteuses de projet de Murat ; la crèche La Petite Loco à Saint-Amans Sout ; les élus de l'intercommunalité Thoré Montagne noire.

L'ÉQUIPE PROJET

Françoise Brochet et **Claire Gougeon** ont été les coordinatrices de ce projet Apemac2020...

Mais rien n'aurait été possible sans l'engagement et le fort investissement professionnel des équipes des différentes fédérations territoriales de l'Acepp en Massif central :

Lætitia Cure , **Armelle Lafosse** et **Julien Cornaton**
en Ardèche,

Angélique Clément, **Élodie Viannet** et **Héloïse Canonville**
en Auvergne,

Gaëlle Ginot et **Catherine Tomasi**
dans le Rhône,

Christelle Babin et **Carine Barthès**
dans le Tarn ,

Johanne Guillemet et **Evelyne Sauvanet**
dans le Lot .

Sans oublier les collègues qui ont suivi la comptabilité du projet, et bien sûr les bénévoles actifs dans les territoires et tous ceux qui sont venus soutenir l'équipe projet lors du colloque final Apemac.

LES FÉDÉRATIONS TERRITORIALES ASSOCIÉES À L'ACEPP NATIONALE DANS LE CADRE DU PROGRAMME APEMAC



L'Acepp Auvergne

Locaux du Cézam Auvergne
8 rue Jacques Magnier
63100 Clermont-Ferrand
04 73 37 83 28
acepp.auvergne@gmail.com
www.acepp.org/acepp-auvergne



Acepp Rhône / 69

3 rue Joseph Chapelle
69008 Lyon
04 72 73 05 10
info@acepprhone.fr
http://acepp-rhone.fr



L'Acepp Ardèche Drôme et Haut-Lignon

80 grand rue
07 170 Villeneuve de berg
Tél. : 04.75.38.76.94
com@reseau-enfance.org



L'Acepp Tarn

13 rue des Cordeliers
81000 Albi
05 63 48 73 14
acepp81@gmail.com
http://acepp81.fr



Fédé-Cré-Pa-Lot
Acepp 46

Acepp 46

Fédération des Crèches Parentales du Lot

Maison de la Solidarité
490 avenue de la Libération
46130 Bretenoux
05 65 33 64 00
fedecrepalot@wanadoo.fr
www.creches-du-lot.fr

APEMAC
///ACCUEIL///
///PARENTS///
///ENFANTS///
EN MASSIF CENTRAL

www.acepp.asso.fr

www.accueil-enfance.fr



@aceppnationale



@Acepp_Nationale

ACCUEIL PARENTS ENFANTS, EN MASSIF CENTRAL

Les cahiers thématiques



Les cahiers de l'Apemac 2020 viennent clore le projet commencé en 2015 sur l'accueil de nouvelles populations et l'attractivité des territoires en Massif central. Pendant trois ans, les équipes de l'Acepp, en partenariat avec des territoires engagés dans des politiques d'accueil, se sont emparées de cette problématique. Pour répondre au mieux aux besoins des populations, et en particulier des familles, elles se sont appuyées sur des thématiques phares : développement local, développement durable, arts et culture, animation, soutien à la parentalité et aux services petite enfance. Parce que créer une crèche, animer un groupe de parents, accéder à l'art et à la culture, s'engager sur les questions environnementales ou tout simplement se rencontrer, s'entraider, c'est vivre son territoire au quotidien. Or, un territoire dont l'on met en valeur les aménités humaines et construites est un territoire que l'on rend accueillant et à qui l'on permet d'être attractif.



Le projet Apemac 2020 est cofinancé par l'Union européenne. L'Europe s'engage avec le Fonds européen de développement régional



Publication de l'Acepp nationale réalisée dans le cadre du projet Apemac 2020 Accueil Parents Enfants en Massif central Décembre 2018 www.acepp.asso.fr

